COURNON Mag'

Octobre 2022

Ville de COURNONTERRAL

04 67 85 00 11
mairie@ville-cournonterral.fr
www. ville-cournonterral.fr
Ville de Cournonterral

Dossier

RENTRÉE SCOLAIRE

Page 4/7

Mairie

Horaires d'accueil

Lundi	8h/12h	13h30/18h30
Mardi, Mercredi, Jeudi	8h/12h	13h30/17h00
Vendredi	8h/12h	14h00/17h00

Accueil et prise de rendez-vous	04 67 85 00 11
(Urbanisme, Etat-civil)	Fax. 04 67 85 45 97
C.C.A.S	04 67 85 60 55
Comptabilité	04 67 85 60 53
Enfance jeunesse	04 67 85 60 61
Communication	04 67 85 60 67
Guichet Unique Métropole	04 67 85 62 41
Médiathèque	06 74 37 33 11
Cantine scolaire	04 67 85 60 60
Services techniques	04 67 85 60 54
Police municipale	04 67 65 96 29
Maison des Services	04 67 85 62 40

Point propreté (Zone de Cannabe)

Horaires d'accueil

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi		13h30/18h30
Mercredi, Samedi	9h/12h00	13h30/18h30
Dimanche	9h/12h30	

Contact	04 67 85 59 03

Urgences

Police municipale (semaine)	06 86 48 18 17
Police municipale (24h/24h)	06 86 48 18 12
Gendarmerie St Jean de Védas	04 67 99 45 70
Gendarmerie (urgences)	17
Pompiers	18 ou 112
Pompiers (caserne Cournonterral)	04 99 53 83 01

Santé

Cabinet de médecine générale	04 67 85 00 30
Pharmacie du Plan de la Croix	04 67 85 43 83

Enfance

Ecole maternelle La Calandrette	04 67 85 43 66
Ecole élémentaire Georges Bastide	04 67 85 60 56
Esplanade	06 74 62 53 33
Ecole élémentaire Georges Bastide	04 67 85 60 64
Château Mallet	06 74 62 58 36
Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc	04 67 85 31 57
Ecole La Calandreta dels Pétaçons	06 72 75 95 57
Crèche Les Bout'Choux	09 60 43 07 37
Micro-crèche Les P'tits Lutins	04 67 08 12 38
Micro-crèche Les Mains Enchantées	06 63 33 17 86
Relais Petite Enfance	04 67 47 24 43

Divers

Maison de retraite	04 67 85 35 50
Agence départementale solidarité	04 67 67 83 20
Poste	04 67 85 61 40
Eau du Bas Languedoc	09 77 40 84 65
ENEDIS (Gratuit)	09 70 83 33 33
GrDF - Urgence (Gratuit)	08 00 47 33 33
Hérault Transport	04 34 88 89 99
TaM	04 67 22 87 87
Piscine Poséidon	04 67 85 66 20
Vétérinaire Mylène Lieutard	04 67 68 30 73
Vétérinaire - Urgences domicile 7j/7	04 48 20 20 28

SOMMAIRE

Dossier

Rentrée scolaire 4

C Cvrnon 8

Action municipale

Petite enfance 9
Economie 9
Cadre de vie 10
Seniors 11
Communication & Démocratie participative 12
Festivités 12
Environnement 13
Vie sportive et associative 14
Solidarités 15
Culture & Patrimoine 16
Urbanisme & Sécurité 18

Retour en images

Cérémonies 20
Sportifs à l'honneur 21
Fête des associations 22
Festivités 24
Scolarité 26
Accueils de loisirs 27

Actu des assos 28

Tribune Libre 35

Infos 36

Conseils municipaux 40

Agenda 42

COURNON Mag'

Directeur de publication : William Ars, Maire de Cournonterral

Directrice de rédaction : Karine Turlais, Adjointe à la Communication

Création & Conception : Sylvie Mahé, Pascale Cataldi (Service communication municipal)

Impression : JF Impression // Tirage : 3300 exemplaires

Crédits photos et images : Ville de Cournonterral, Freepik, Adobe Stock, Jacques Teilhard, Daniel Pons, les associations de la commune

Toutes les photos et illustrations sont tous droits réservés.
Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite de la rédaction.

IMPRIM'VERT® PEFC Papier recyclé

Chères Cournonterralaises, Chers Cournonterralais,

Nous avons vécu une période estivale extrêmement riche en évènements festifs et en moments de convivialité, libérés durablement, je l'espère, des contraintes sanitaires qui nous en ont privés pendant des mois.

Nous avons eu à cœur de développer une offre enrichie pour répondre au besoin de nos concitoyens de se retrouver lors de ces moments qui favorisent le lien intergénérationnel et le bien vivre ensemble. La fête locale a été une grande réussite, sans aucun incident, rassemblant un public nombreux tel qu'on ne l'avait pas vu à Cournonterral depuis fort longtemps. La guinguette éphémère du Coulazou et les animations musicales du marché place Viala sont venues s'ajouter aux estivales, désormais bien installées dans le paysage local.

Nos associations n'ont pas été en reste, multipliant les initiatives pour animer notre cité. Le tambourin club a doublé la mise cette année, en organisant à 1 mois d'intervalle la coupe d'Europe et les traditionnels masters. La fête du sport, permettant l'initiation à de nombreuses activités a été une vraie réussite pour sa première édition. Le réveil cournonterralais, toujours fidèle au rendez-vous des commémorations officielles a retrouvé son public avec le festival de musique. Lo chivalet et Tribus Lupis ont fait des sorties remarquées, notamment lors de l'inauguration du four banal et dans le cadre de Total Festum. Le Red Star Olympique, où souffle un vent de renouveau, a pu organiser divers tournois.

En point d'orgue, la fête des associations organisée selon une nouvelle formule qui a fait l'unanimité, a permis d'illustrer la belle dynamique associative de notre commune. Concerts, expositions, théâtre, cinéma, restauration de monuments et déambulation théâtralisée ont marqué un engouement non démenti pour la culture et le patrimoine.

A côté de cette programmation festive, sportive et culturelle, l'équipe municipale s'est attelée à de nombreux chantiers et projets destinés à apporter des réponses aux besoins de notre population et de notre territoire.

Tout d'abord, élus et agents communaux ont été très fortement mobilisés afin de relever le défi d'une rentrée scolaire inédite. L'ouverture de 3 nouvelles classes, la réfection de la toiture du château Mallet, l'amélioration des équipements numériques, l'instauration de nouveaux tarifs périscolaires plus équitables, l'appel à candidatures de maitrise d'œuvre pour le futur groupe scolaire illustrent l'indéfectible attachement de l'équipe municipale à l'école, creuset où se construisent les futurs citoyens.

L'engagement dans le programme "bien vieillir", la journée de la parentalité, la conférence sur les progrès de la cancérologie, l'élargissement de l'offre de la maison des services avec le recrutement d'une conseillère numérique signent notre attachement aux solidarités, aux actions en faveur des populations fragilisées.

Le plan communal de sauvegarde, resté en friche depuis des années, a fait l'objet d'une reprise totale ; cet outil essentiel pour la sûreté et la sécurité de nos concitoyens, pour une gestion responsable des risques, est à nouveau opérationnel. Nul besoin de souligner l'impérieuse nécessité de ce dispositif après un été émaillé de phénomènes climatiques inquiétants, alternant périodes de canicule et épisodes méditerranéens. La commission d'accessibilité a pu de son côté envisager des réalisations concrètes en faveur des personnes à mobilité réduite.

Le projet urbain, la lutte contre la cabanisation, l'étude du plan de circulation, l'implantation de mobilier urbain, les grands projets que constituent le lycée et le gymnase, la rénovation partielle du réseau d'assainissement, la construction du nouvel EHPAD… tous ces dossiers avancent à leur rythme pour préfigurer le Cournonterral de demain.

Enfin, la démarche de budget participatif arrivera à son terme dans les prochaines semaines avec la sélection d'un ou plusieurs projets.

Je me dois toutefois d'ajouter deux notes plus graves à ce billet introductif. Tout d'abord, un possible regain des contaminations au COVID 19 qui nous engage à la plus grande vigilance, au maintien des gestes barrières lors des rassemblements, et à une attention particulière pour les populations vulnérables. Nous sommes surtout confrontés à une crise économique liée à la guerre en Ukraine, qui va impacter durablement les foyers et les collectivités publiques.

Une augmentation considérable du coût de l'énergie (jusqu'à + 275%) va peser très lourdement sur les budgets des ménages et sur celui de la collectivité. Nous nous engageons résolument dans un plan d'économies et de régulations des consommations énergétiques pour lequel nous avons sollicité l'appui de l'agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) afin de mettre en œuvre les actions les plus adaptées. C'est aussi par l'engagement de toutes et tous, élus, citoyens, entrepreneurs, responsables associatifs que nous parviendrons à surmonter ce nouveau défi pour notre collectivité.

Plus que jamais engagé, avec mon équipe, pour mieux vous servir, je vous souhaite une lecture agréable de votre nouveau numéro de Cournon Mag'.

Le Maire, William ARS

Accueil scolaire et périscolaire, on passe à la vitesse supérieure !

Chaque nouvelle rentrée scolaire ressemble à un nouveau défi à relever.

En septembre 2020, à peine en place, nous avons dû trouver des locaux pour ouvrir dans l'urgence une nouvelle classe à l'école élémentaire.

En septembre 2021 ce sont 2 nouvelles classes, une à l'école maternelle et une à l'école élémentaire qui ont été ouvertes.

Pour cette rentrée de septembre 2022, le nouveau défi consistait à trouver des locaux pour installer 3 nouvelles classes, une à l'élémentaire et deux à la maternelle !

En concertation avec les enseignants, nous avons imaginé une solution pour l'école maternelle en réaménageant l'existant (déplacement de l'accueil périscolaire et de la bibliothèque), mais concernant l'école élémentaire notre seul choix pour éviter des classes surchargées était l'installation de modulaires.

Trois modulaires ont donc été installés à titre provisoire dans la cour de récréation de l'école élémentaire du site de l'esplanade, en attendant le futur groupe scolaire prévu pour la rentrée 2024 :

- **Le 1er modulaire est réservé à l'accueil de loisirs périscolaire (ALP) du matin pour les enfants de la maternelle.** Ce déplacement de l'ALP maternel a permis de gagner de l'espace pour créer l'une des nouvelles classes nécessaires pour l'école maternelle. L'accueil périscolaire maternel du soir est assuré dans la cantine de l'école maternelle et la salle de classe de maternelle, qui servait de bibliothèque jusqu'à présent, a retrouvé sa vocation d'origine tandis que la bibliothèque a été déplacée dans l'espace libéré par l'ALP maternel.
- **Le 2e modulaire a été aménagé pour accueillir la nécessaire nouvelle classe de niveau élémentaire.**
- **Le 3e modulaire constitue une extension du self-cantine élémentaire** dans le but d'améliorer le confort des enfants durant la pause méridienne, en réduisant leur concentration dans un même espace (bruit).

Ces modulaires sont conformes aux normes en matière d'isolation phonique et thermique (chauffage et climatisation). Le coût de leur location s'élève à 51 711,08 € TTC pour 23 mois (août 2022 / juillet 2024). Un investissement nécessaire pour fournir des locaux adaptés afin d'assurer une bonne scolarité à nos enfants.

L'ensemble des aménagements réalisés dans nos écoles a été assuré par les services techniques de la ville et a fait l'objet des contrôles prévus par les organismes habilités afin de garantir une rentrée réussie.

Une école plus performante pour le savoir des enfants

Après avoir priorisé les actions visant la sécurité des enfants dans le périmètre scolaire, la municipalité poursuit ses investissements dans le domaine des réseaux, équipements et logiciels numériques. Ainsi, toutes les classes seront dotées du même équipement.

Durant la pandémie nous avons constaté que le numérique prenait de plus en plus de place dans l'éducation de nos enfants. Mettre à niveau les équipements informatiques obsolètes est une demande des enseignants et nous faisons en sorte d'y répondre, d'autant qu'ils sont aussi un moyen d'économie de papier.

Au total ce sera un budget de plus de 60 000 € qui aura été mobilisé, engagement fort sur le numérique avec notamment pour souci de préparer nos enfants à l'arrivée du lycée qui sera orienté vers les métiers du numériques.

Pour l'école maternelle, un budget de 14 000 € a été mobilisé pour les équipements en mobilier et matériel pédagogique des deux nouvelles classes.

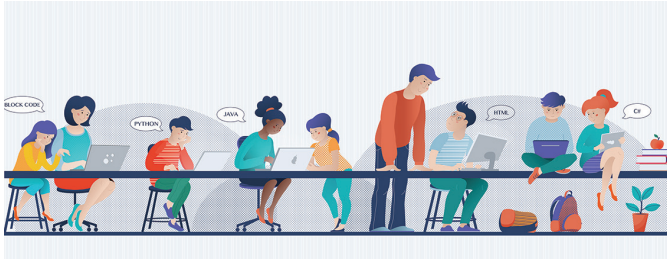

Site du Château Mallet : Travaux indispensables

Dès notre élection nous avons constaté l'état de délabrement de la plupart des bâtiments publics. Nous avons donc consacré une part importante des investissements 2021 en divers audits et diagnostics qui ont témoigné de leur vétusté et de la nécessité d'engager d'importants travaux de maintenance.

La Château Mallet qui accueille 4 classes de l'école élémentaire Georges Bastide fait partie des bâtiments communaux concernés avec notamment d'importantes infiltrations d'eau par les toitures.

Les travaux de charpente ont débuté en septembre, après les travaux de désamiantage, réalisés cet été en dehors de la présence des enfants, et un diagnostic de contrôle post-désamiantage.

Les travaux de toiture qui sont engagés dureront six semaines selon un protocole défini en coordination avec les enseignants et une organisation validée par le Coordonnateur Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS).

Des tarifs périscolaires révisés en tenant compte des revenus des familles

Plusieurs raisons ont justifié cette révision :

1 Le tarif appliqué pour les enfants prenant le repas de midi et bénéficiant de l'accueil durant la pause méridienne était jusqu'à présent le même pour tous (3,95 € pour un enfant avec une réduction à 3,75 € si deux enfants) et il n'a pas varié depuis plusieurs années.

Cela signifie qu'une famille à revenus modestes payait le même tarif qu'une famille ayant des revenus supérieurs.

Nous avons décidé d'appliquer la modulation des tarifs, comme c'est le cas pour d'autres prestations extra-scolaires, afin que plus d'enfants puissent bénéficier d'un repas équilibré au moins une fois par jour.

Cela nous permet également de candidater au dispositif "La cantine à 1 €" du Ministère de la Santé et de la Prévention visant une plus grande justice sociale au travers de l'accès à la cantine de tous les enfants, et notamment ceux appartenant à des familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000 €.

Pour rappel, le coût de revient d'un repas est en moyenne de 8,50 €. Il peut atteindre 15 € dans certaines communes selon la moyenne nationale. Il comprend l'achat de denrées alimentaires, mais aussi les charges de personnel (environ 55 % à 60 % du coût), les fournitures administratives, pédagogiques et non stockables (eau, électricité …) ainsi que l'amortissement du matériel.

2 Certaines prestations à valeur ajoutée, comme par exemple les études surveillées, étaient facturées à 9 € par trimestre soit 0,23 € la séance d'une heure quels que soient les revenus familiaux. De fait, certains parents préféraient y inscrire leur enfant plutôt qu'à la garderie du soir.

La conséquence est que ce faible coût a provoqué un afflux massif d'enfants sur ce temps d'accueil ce qui ne nous a pas toujours permis de garantir une prestation de qualité malgré l'investissement du personnel.

3 Le choix de retenir le quotient familial à la place des revenus mensuels dans le calcul des tarifs, permet la prise en compte plus fine du profil des familles.

Cette modification de calcul engendre de fait un changement dans les tranches tarifaires. Le nombre de tranches reste inchangé pour respecter la demande des associations de parents d'élèves qui ont été consultées, même si cela génère une charge de gestion plus importante pour la commune.

La mise en place de cette nouvelle tarification n'est pas figée dans le temps. L'impossibilité de disposer des chiffres exacts sur la composition des familles avant la rentrée n'offre pas toutes les garanties de lisibilité en termes de budget. Il a donc été convenu qu'il s'agissait d'une année d'expérimentation et que ces tarifs pourraient être revus, si nécessaire, lors de la rentrée 2023/2024.

Par ailleurs, nous sommes sous la menace comme toutes les collectivités locales, de subir la répercussion de l'augmentation du coût des produits alimentaires et autres matières premières, que nous constatons tous dans notre vie quotidienne. Nous serons sans doute dans l'obligation d'en tenir compte.

Pour toutes ces raisons, la concertation n'est pas à son terme. Nous la maintiendrons durant l'année 2022/2023.

836 élèves dans les 4 écoles de la ville

- **283** Ecole maternelle La Calandrette **11 classes**
- **429** Ecole élémentaire Georges Bastide **16 classes**
- **113** Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc **4 classes**
- **11** Ecole maternelle Calandreta dels Pétaçons **1 classe à 4 niveaux**

Norbert ISERN, Adjoint Enfance & Education

Les équipes éducatives

Ecole "La Calandrette"

Ecole "Georges Bastide" - Esplanade

Ecole "Georges Bastide" - Château Mallet

Ecole "Calandreta dels Pétaçons"

Ecole "Sainte Jeanne d'Arc"

L'école à Cournonterral : un peu d'histoire !

Il existe dans nos archives des traces d'écoles à Cournonterral dès le 16e siècle ! Début 19e, la ville compte 2 écoles communales catholique et protestante pour les garçons et 2 écoles privées garçons et filles. En 1836, est créée une école communale de filles de 50 élèves (dont 10 avec accès gratuit). Elles seront 120 en 1853. Fin 19e, la ville compte plusieurs écoles privées. Ainsi en 1882, le couvent dit "Salle Saint Pierre" abrite une école de garçons tenue par des religieuses. Il devient un hôpital pour les blessés lors de la guerre de 14/18.

Tout pour réussir

Depuis 1900 au moins, les enseignants de Cournonterral gardent après les cours les élèves les plus prometteurs pour les aider à obtenir un diplôme plus élevé.

Les enseignants des garçons se mobilisent : en 1904, sont créés des cours de gymnastique, de tir par M. Clamens et puis de musique par M. Martin pour enrichir les rangs de la fanfare.

Rose Fournier (institutrice de 1919 à 1950) souffle un vent de modernité sur l'école des filles en plaçant l'enfant au cœur de l'enseignement. Lors de sorties, les enfants prennent des notes "sur le vif" exploitées de retour en classe en cours de français ou en calcul. L'éducation s'étend à des matières plus ludiques, formatrices et épanouissantes. Elle est à l'origine des spectacles de Noël et des voyages scolaires à Cournonterral. Elle organisera le 1er voyage direction Béziers, en 1947, avec son homologue masculin Henri Fedière, directeur de l'école primaire des garçons.

La guerre : l'école s'organise

Sous le régime de Vichy, un mât est érigé dans la cour de l'école maternelle de l'esplanade où, chaque matin, toutes les classes sont contraintes d'assister à la levée des couleurs et de chanter l'hymne du régime de Vichy. En 1942, les Allemands occupent Cournonterral, réquisitionnent le groupe scolaire et transforment les classes en cordonneries, ateliers de maçonnerie...

Mais l'école libre de jeunes filles, Ste Jeanne d'Arc, créée en 1905 Route de Pignan, qui n'est pas occupée, accueille alors les petites classes de l'école publique. La famille Viala accueille les classes de grands dans sa propriété du Clos des Pins et met à disposition des filles sa grande salle à manger.

Enfin un groupe scolaire

Avant la création du groupe scolaire, l'école est répartie dans des maisons particulières louées ou acquises par la ville parfois inadaptées voire insalubres : rue Dr Malabouche, place Viala, derrière l'hôtel de ville actuel en 1818, puis en 1845 au "Château Jeanjean" près de l'esplanade.

En 1879, élus et habitants font une fois de plus pression sur le Préfet pour obtenir un groupe scolaire. Le village est important : 2062 habitants avec 250 enfants scolarisés au domicile de Julie Fournier, enseignante libre sur Cournonterral depuis 15 ans, dont 50 en salle d'asile (garderie d'enfants de 2 à 6 ans dont les mères travaillent).

Ils ont gain de cause : 1879 la salle d'asile prévue au centre du groupe est construite, 1880 c'est tout le groupe scolaire, dans le style architectural des écoles Jules Ferry qui est construit : l'aile droite reçoit les instituteurs catholique et protestant pour les garçons, l'aile gauche, les institutrices catholique et protestante pour les filles. En 1882, la ville fusionne les 2 classes de filles et les 2 classes de garçons dans chaque aile.

La même organisation est appliquée à la salle d'asile. C'est le seul endroit chauffé tout l'hiver. Cet accueil prend une dimension plus éducative et devient classe enfantine en 1887.

Depuis 1971, cette école porte le nom Georges Bastide, célèbre enfant du pays. La salle d'asile a été démolie en 2003 pour moderniser et agrandir l'école. Le Château Mallet, acquis par la ville en 1989, accueille des classes depuis 1998.

La cantine

Au fil de l'histoire, on trouve trace de distributions de repas aux élèves comme à la fin de la 2e guerre mondiale : la ville apporte un soutien alimentaire aux enfants et leur fait servir des repas au café Pons, situé dans la Grand'Rue (actuelle rue de la Chapelle).

Jusqu'en 1949, des goûters sont distribués à l'école et un repas chaud est servi pour le 4h aux enfants pauvres.

En 1972, la première cantine scolaire est créée par une association de parents d'élèves au Château Mallet (privé) puis installée en 1973 dans un bungalow sur l'espace Bringuier.

En 1983, la ville décide de construire une école maternelle sur cet espace Bringuier renommé "La Calandrette" où est maintenu le restaurant scolaire.

Source : Exposition "L'école : un patrimoine pour tous" conçue en 2021 par la Ville en partenariat avec les associations GRAC et Cournon Terra d'Oc.

PETITE ENFANCE

Retour sur la matinée parentalité

Afin d'informer les parents, une matinée de la parentalité s'est tenue le 11 juin sur l'Esplanade Hélios.

De nombreux partenaires de l'enfance étaient présents sur les stands : La crèche Les Bout'choux, les micro-crèches Les P'tits Lutins du Coulazou et Les Mains Enchantées, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, le Relais Petite Enfance, la PMI, le planning familial, la FCPE, l'école maternelle la Calandrette, le service enfance municipal.

Des animateurs ont proposé des ateliers aux enfants. Une trentaine de familles sont venues dans une ambiance très conviviale et cette expérience a été jugée positive par les participants. Nous reconduirons donc cette manifestation en 2023.

Rencontres parents/professionnels

Les premières rencontres parents/professionnels sur les thématiques choisies par les familles, via un questionnaire (gestion des émotions, gestion des écrans) seront organisées au cours du 4e trimestre 2022.

Futur espace jeux pour enfants

Un espace de jeux pour enfants, prévu sur l'Esplanade Hélios, sera aménagé courant 2023.

Un comité regroupant des professionnels et des familles choisira un des projets proposés.

Anne-Marie DELOBEL,
Déléguée Petite Enfance & Parentalité

MOBILIER URBAIN

Pour une ville propre

Cette année, dans le cadre de la propreté et de la lutte contre les incivilités, nous avons entre autre mis l'accent sur le déploiement de mobilier urbain spécifique, jusqu'alors inexistant sur la commune.

Une étude des installations existantes sur notre territoire a permis d'identifier les besoins et de déterminer les sites où la présence a minima d'une poubelle était obligatoire. Des emplacements stratégiques tels que les sorties d'écoles et les arrêts de bus ont été logiquement privilégiés pour implanter ce mobilier (nouvelles poubelles, distributeurs de sacs pour déjections canines).

Cette dépense qui représente environ 35 000 € avait été inscrite au budget primitif.

ECONOMIE ET ANIMATION DE LA CITÉ

GUINGUETTE VIGNE DU PARC

Dans le cadre de l'animation de la cité, mais aussi de l'activité économique, nous avons créé une guinguette éphémère.

Du 15 juin au 15 septembre, trois food-trucks ont pu s'installer, à tour de rôle, à la Vigne du Parc, du jeudi au samedi, proposant fish and chips, hamburgers maison, ou encore cuisine caribéenne, dans une ambiance musicale très appréciée. La Vigne du Parc, lieu de rencontre, a permis à de nombreuses personnes de profiter de ce cadre exceptionnel avec vue sur les remparts.

Ce premier essai concluant, sera réitéré : nous étudions déjà l'édition 2023 afin d'étendre les capacités d'accueil du public, améliorer encore l'animation et diversifier l'offre proposée.

Eddy GOMMERET, Adjoint aux finances

VOIRIE - CIRCULATION

De futures réfections

Ces 12 derniers mois, **avec l'aide du comité consultatif voirie-circulation,** nous avons affiné les orientations de la commune pour les 4 années à venir en proposant la mise en place d'une circulation apaisée à Cournonterral. **Il s'agira de privilégier les déplacements doux et la création de sens uniques, de développer une zone piétonne en centre-ville et des zones de rencontre aux endroits les plus sensibles,** en cohérence avec les futurs aménagements publics qui verront le jour.

Le développement des nouveaux modes de mobilité, la densification urbaine, le vieillissement de la population et le besoin de calme, exprimés par les habitants, entraînent une profonde mutation de l'utilisation de l'espace public. Nous souhaitons également **prendre en compte l'équilibre entre les modes de déplacements, œuvrer pour la réduction de l'accidentologie et renforcer notre volonté de rendre plus attractifs le centre-ville et ses commerces.**

Nous sommes actuellement dans l'attente des derniers diagnostics et analyses commandés à nos partenaires. Dès leur aboutissement, nous vous transmettrons ces éléments (réunion publique, rencontre des habitants des quartiers concernés), avant d'engager les premiers coups de pioches et les **premiers aménagements en 2023.**

Cela commencera par la réfection de la rue "Grand'Rue" dans la partie qui va de l'intersection du chemin St Martin à l'intersection de la rue des Essieux. Tous les réseaux secs et humides seront repris et/ou enterrés.

Un sens unique sera mis en place au départ du parking situé à côté de l'école privée vers le centre-ville et prolongé rue de la Mourade, boulevard du Théron et rue Bastide de l'Oulieu.

La rue du Plan du Four sera interdite à la circulation (sauf desserte des riverains).

Nous ne sommes pas encore en mesure d'annoncer les dates précises auxquelles vont avoir lieu ces différents aménagements, aussi, nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la ville : ww.ville-cournonterral.fr afin de connaître toutes les informations relatives à ce programme "voirie-circulation".

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Avis à la population

Compte tenu de la flambée des prix de l'énergie, il est important que tous, ville, associations, professionnels et particuliers, fassions des efforts supplémentaires pour réduire nos consommations afin de préserver nos ressources, minimiser les risques de rupture d'approvisionnement et de coupures électriques.

Nous encourageons chacun à agir à son niveau, chaque geste est important. Nous sommes tous conscients, aujourd'hui, que nos efforts devront s'inscrire dans la durée.

En ce qui concerne la commune, des consignes seront diffusées auprès de l'ensemble des services municipaux et des utilisateurs des bâtiments et équipements communaux (associations, enseignants, particuliers) quant à la gestion des éclairages, des chauffages, climatisations et aux bons usages de l'eau potable.

De nouvelles mesures pourraient être prises par la suite en fonction de l'évolution de la situation.

Nous comptons sur l'implication de tous.

EQUIPEMENTS ET PATRIMOINE

Visite du député Sylvain Carrière

Le 2 septembre, le Maire, William Ars et Olivier Delmas, premier adjoint, accueillaient à Cournonterral Sylvain Carrière, Député de la 8e circonscription de l'Hérault.

Le Maire a présenté la commune et ses grands projets, exposé la nécessité d'investir notamment dans un nouveau groupe scolaire et une halle aux sports.

Une visite de la zone de Cannabe, du plateau sportif, de la ville, de son centre jusqu'à la Vigne du Parc puis du Château Mallet a permis à Sylvain Carrière de découvrir plus en détail les équipements et le patrimoine de Cournonterral et de mesurer ainsi plus précisément les enjeux et les attentes de notre territoire.

Olivier DELMAS,
1er Adjoint Personnel & Administration Générale

BIEN VIEILLIR

Le programme est lancé

Une trentaine de personnes a assisté à la conférence du 9 septembre présentant la méthode PEM-ES "Posture-Équilibration-Motricité et Éducation pour la Santé", destinée aux personnes de 60 ans et plus.

L'objectif général de cette méthode que nous mettons en place gratuitement sur la commune est de prévenir les effets du vieillissement et les chutes à travers des informations, des animations et des séances de pratiques motrices.

Le Professeur Pierre Louis Bernard, de l'Université de Montpellier, après une présentation claire et dynamique, a répondu aux nombreuses interrogations des futurs participants ; ces derniers bénéficieront d'un cycle de 12 semaines à raison de 2 séances par semaine sur la commune. Encadrés par des professionnels, ils deviendront acteurs de leur mieux être.

Un bilan initial de chaque personne et un bilan final permettront de mesurer les progrès accomplis car comme l'indiquait le professeur Bernard : on peut à 80 ans être plus en forme demain qu'aujourd'hui !

COMMISSION ACCESSIBILITÉ

1er diagnostic présenté

Le 14 septembre, la commission accessibilité s'est réunie afin de faire avancer les différents dossiers en cours.

Lors de la première réunion en octobre 2021, il avait été prévu de programmer et missionner un maître d'œuvre spécialisé pour effectuer un diagnostic accessibilité des trois bâtiments scolaires.

Cette programmation lancée, le maître d'œuvre BAM, désigné a présenté son 1er diagnostic consacré à l'école maternelle publique la Calandrette.

SEMAINE BLEUE

Un beau moment en perspective

Jeudi 6 octobre à 14h30, la commune organise le traditionnel après-midi consacré aux personnes âgées ou retraitées, dans le cadre de la Semaine Bleue.

Cet après-midi récréatif et convivial s'ouvrira sur un spectacle de variétés, suivi d'un goûter afin de prolonger ce moment de partage.

Les inscriptions sont ouvertes en mairie jusqu'au 4 octobre 2022.

Roseline TERME, Déléguée Séniors & Accessibilité

BUDGET PARTICIPATIF

Projets déposés

Nous avons lancé, avec le précédent journal municipal de mai dernier, le 1er budget participatif de la commune.

Pendant 3 mois, du 1er juillet au 30 septembre, chaque habitant pouvait déposer à la mairie, à la maison des services ou par mail un projet lui tenant à cœur pour sa rue, son quartier ou la ville.

La somme de 20 400€ avait été préalablement votée en conseil municipal pour financer ces projets.

Nous avons lancé en parallèle un appel à candidature pour **constituer un comité de suivi composé d'habitants dans le but d'examiner les projets dans un esprit démocratique. Nous remercions vivement tous ceux et celles qui se sont manifestés pour participer à ce comité citoyen.**

Nous avons, à l'heure ou cet article est écrit, **recueilli 3 projets** et nous allons entrer dans la seconde phase du budget : l'analyse d'éligibilité.

Pour cela nous allons réunir le comité de suivi entre le 1er octobre et le 15 novembre afin de vérifier que ces trois projets répondent aux critères demandés et sont donc recevables au regard du règlement élaboré pour ce budget participatif.

A l'issue de ce travail collaboratif entre la ville et les habitants bénévoles, nous connaitrons les projets retenus et leurs porteurs pourront les présenter et les promouvoir auprès des habitants aux cours d'une rencontre publique avant de proposer à l'ensemble de la population de voter !

Nous félicitons d'ores et déjà les 3 porteurs de projets qui ont osé se lancer et qui ont pris le temps de nous soumettre des idées servant l'intérêt général.

Ce premier budget participatif s'inscrit dans notre **projet politique global visant à œuvrer pour une démocratie participative à Cournonterral,** aussi nous espérons que la réalisation de l'un ou de plusieurs de ces projets, sera non seulement une satisfaction collective mais également un moyen de donner envie à d'autres personnes de proposer leurs idées lors d'un 2d budget participatif !

A bientôt pour des nouvelles des trois projets en lice !

Karine TURLAIS, *Adjointe Communication & Démocratie Participative*

FESTIVITÉS

Un été festif

Durant les 3 mois d'été, les festivités qui ont été proposées ont remporté un franc succès.

Les Estivales et la Fête de la Musique ont connu une très bonne affluence.

Les Cournonterralais ont également répondu présents lors de la Fête Nationale avec le repas républicain qui a réuni près de 200 personnes et un magnifique feu d'artifice devant un public nombreux.

La Ville a accompagné les associations sur leur programmation estivale avec un important soutien logistique.

Les évènements organisés par le Tambourin Club Cournonterralais, le Réveil Cournonterralais, Cournon Terra d'Oc et les Festivités Cournonterralaises ont eux aussi été très appréciés.

La fête locale, très animée, s'est déroulée dans une ambiance conviviale et sans heurts grâce à un dispositif de sécurité mis en place par la Ville, en concertation avec le comité des fêtes et la gendarmerie. Elle s'est conclue par la traditionnelle danse de l'escargot qui nous a tant manqué ces deux dernières années.

La Fête des Associations a elle aussi pris des allures festives grâce à un repas sur place animé par un orchestre !

Autant de moments forts, de retrouvailles et de joie qui se sont bien déroulés grâce à la forte implication des associations et des services municipaux que nous remercions pour leur engagement.

Yoann AGATI, Adjoint Animation de la Cité

RÉSEAU D'EAUX USÉES

Des travaux prioritaires

Dès le début de la mandature, la municipalité a demandé à la Métropole que soient réalisés, en priorité, des travaux d'assainissement pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière du Coulazou et sa protection.

Certains de ces travaux sont imminents et vont impacter :

- La Grand'Rue, entre la rue du Baou et la Tuilerie Basse (Octobre 2022).
- Le boulevard du Théron, entre la Tour Arnaud et le Trou des remparts, pour raccorder des assainissements encore non conformes et créer un poste de refoulement. Une vérification des branchements liés aux descentes en façade des habitations côté rempart au Boulevard du Théron va aussi être engagée (Décembre 2022).
- La Grand'Rue, entre la place Viala et l'embranchement de la rue du Baou en coordination avec les travaux de voirie de la Grand'Rue (1er semestre 2023).

Ces travaux d'assainissement s'inscrivent dans un plan global ayant pour finalité le retour au bon état écologique du Coulazou (pour rappel une étude hydro-morphologique va donner lieu à des travaux de renaturation de la rivière programmés sur cinq ans).

Pour renseigner au mieux les habitants et répondre à toutes leurs questions, une réunion publique d'information sur ces travaux, leurs enjeux et conséquences s'est tenue mercredi 28 septembre.

La commune est particulièrement vigilante et impliquée sur la préservation des eaux du Coulazou. La collectivité met tout en œuvre pour tenter de comprendre et résoudre tous les épisodes de pollution que nous avons connus.

A notre demande, la Métropole a réalisé des investigations et des actions ciblées de contrôle des branchements des particuliers des lotissements proches du Coulazou pour lutter contre la pollution diffuse.

Des investigations et des remplacements de canalisation vont également être demandés :

- Sur le quartier Cormier des oiseaux où des problèmes d'infiltrations massives d'eaux pluviales font déborder à chaque pluie importante les eaux usées qui se déversent dans la rue et plus bas dans le Coulazou.
- Sous les "deux ponts de Beaulieu", où des débordements de regard polluent régulièrement la rivière (dernier incident en date le 13 juillet). Des sondes de niveau seront placées sur ces regards pour déclencher une intervention la plus rapide possible en cas d'alerte.

Concernant l'épisode de pollution du 8 septembre, des analyses d'eau et l'autopsie des poissons sont en cours. De plus, le président de la Fédération de Pêche et les polices de l'eau ont été sollicités.

Dans le même objectif, la Métropole a annoncé que le schéma directeur d'assainissement sera prochainement lancé sur toute la commune, compte tenu de la fragilité du milieu naturel, de la vétusté et de la porosité de ces réseaux. Nous ciblons également tous les systèmes d'épuration proches de la rivière. A suivre…

NETTOYAGE CITOYEN

La propreté de notre cadre de vie est l'affaire de tous.
En complément des actions menées par les services publics, la commune organise un nettoyage citoyen et vous invite à y participer.
Venez nombreux !

Samedi 8 octobre
De 9h à 13h // RDV Vigne du Parc

Cette matinée se terminera par le verre de l'amitié.

JARDINS PARTAGÉS

Une cinquantaine de personnes intéressées

La commune de Cournonterral projette de créer des jardins partagés, dans une démarche participative, et pour répondre à un besoin potentiel de ses habitants, notamment les plus éloignés de la zone agricole et naturelle.

A la suite d'un premier sondage, une cinquantaine de Cournonterralais s'est déclarée intéressée. Un questionnaire a permis de mieux identifier leurs besoins et la façon dont ils envisagent leur participation à l'élaboration de ce projet.

Le groupe projet municipal recherche activement des terrains à acquérir, propices à la culture et facilement accessibles, pour concrétiser ce beau projet collectif.

Anne GACHON,
Déléguée Développement durable & Espaces naturels

OBJECTIF SPORT

Actions Métropole et Ville

La Métropole de Montpellier et son vice-président Christian Assaf ont souhaité mettre en place, en collaboration avec la Ville, des actions de promotion des activités sportives entre juillet et octobre 2022.

■ Journées sportives à 1€ pour les 8/12 ans durant les vacances d'été

Chaque jour des 7 semaines de vacances d'été, 16 enfants de 8 à 12 ans ont pu pratiquer des activités sportives variées. Le matin, volley-ball, tennis de table, course d'orientation, tambourin…, et l'après-midi activités aquatiques, encadrées par des éducateurs diplômés de l'association cournonterralaise Aquatic Club Cournonterral. 123 enfants au total ont profité d'au moins une journée sportive durant l'été dont 75 % de Cournonterralais !

■ Cycle de volley-ball

Les élèves de l'école élémentaire G. Bastide découvriront ce sport, encadrés par le staff et les joueurs du Montpellier Hérault Volley Ball, club récemment champion de France.

■ Exposition sur les valeurs de l'olympisme

Une semaine d'exposition sera mise en place au sein de l'école afin que toutes les classes puissent en profiter ; elle se terminera par une rencontre/débat le samedi matin, temps d'échange et de dédicaces avec des sportifs de haut niveau.

■ Semaine sportive

Destinée aux enfants de 8/12 ans rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de la natation, elle sera organisée la première semaine des vacances d'automne.

Rencontre/Débat > 22 Octobre > 9h30/12h30
Avec des sportifs de haut niveau du territoire de la Métropole.

LA HALLE AUX SPORTS

Une avancée significative.

En juin, **le jury de concours a retenu 3 groupements de maîtrise d'œuvre** parmi la quarantaine ayant soumis leurs candidatures. Les 3 groupements retenus avaient jusqu'au 20 septembre pour transmettre leur offre.

Après analyse de ces 3 projets, le jury de concours s'est réuni le 28 septembre pour désigner le lauréat qui réalisera cet équipement. Le jury est composé d'élus et d'architectes qui voteront afin de départager les candidats ainsi que de membres consultatifs (techniciens, élus) qui peuvent éclairer le jury. Le cahier des charges mis en place a été rédigé par le cabinet "Vues sur Mer" qui a consulté l'ensemble des futurs usagers.

FÊTE AUX ASSOCIATIONS

Nouvelle formule réussie

Après deux années singulières dûes aux protocoles covid, l'équipe municipale a décidé, pour cette rentrée, de dépoussiérer la traditionnelle foire aux associations.

Les défis sportifs, nouveauté 2021, permettant aux enfants d'aller de stand en stand afin de s'essayer à la pratique d'activité sportive ont été renouvelées, les démonstrations sur scène ont également rencontrées un franc succès.

Les services de la ville présents (Médiathèque, CCAS, France Service, Service enfance jeunesse) ont pu renseigner les visiteurs et notamment distribuer le nouvel annuaire rassemblant toutes les associations cournonterralaises.

Mais la grande nouveauté a été le changement d'horaire afin de passer d'une foire matinale à une fête se terminant par une soirée festive. Les "Pédales de Cournonterral", association proposant des sorties VTT, a permis à l'ensemble des bénévoles de finir cet après-midi par un moment festif. Près de 250 personnes ont assisté au concert du groupe Cournonterralais "45 tours" en dégustant l'excellente paëlla préparée par l'association ou en profitant des trois food-trucks positionnés sur l'esplanade.

Les services de la ville, ainsi que les élus, ont été à pied d'œuvre afin que cette première fête des associations soit une réussite.

L'expérience a été concluante et sera certainement renouvelée samedi 2 septembre 2023.

D'ici là, nous souhaitons une bonne rentrée associative à tous les adhérents, encadrants et bénévoles de nos associations, si importantes pour tisser le lien social.

Gautier VIDAL, Délégué Sport, Jeunesse & Vie assocative

MAISON DES SERVICES

Des ateliers d'écriture

Vous aimez écrire mais n'osez pas vous lancer ? Ecrire est un problème ou une contrainte et vous aimeriez lever ce frein ?

Vous pouvez être accompagné pour (re)trouver une fluidité d'écriture lors d'ateliers individualisés ou collectifs (limités à 4 personnes).

Attention, il ne s'agit pas de régler des problèmes d'orthographe ou de grammaire et syntaxe mais de vous aider à retrouver un geste écrit manuscrit plus aisé.

Ateliers d'écriture dès le 17 octobre

Lundi 14h/16h - Maison des Services

Gratuits // Ouverts à tous sans limite d'âge

Prendre rendez-vous le jeudi qui précède l'atelier du lundi auprès de Patricia : 07 68 74 08 07

Permanences des Impôts en octobre

Renseignements :
Maison des Services (104 Esplanade Hélios)
et site Internet de la ville (www.ville-cournonterral.fr)

Une nouvelle conseillère numérique

L'équipe de la Maison des Services s'étoffe. Elle a accueilli, cet été, Manon Costes, conseillère numérique.

Si elle suit jusqu'en novembre la formation obligatoire des conseillers numériques, mise en place et financée par l'Etat, elle propose déjà plusieurs ateliers numériques et des accompagnements individuels.

Afin de répondre au mieux à vos attentes en termes de besoins numériques, elle vous propose également de compléter un questionnaire : en fonction des réponses, des actions seront mises en œuvre pour accompagner les personnes qui le souhaitent vers une plus grande autonomie dans les usages numériques.

Retrouvez le questionnaire et le programme des ateliers à la Maison des Services, en Mairie, à la Médiathèque et sur le site Internet de la ville.

Portes ouvertes France Services

10 et 11 octobre de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Venez rencontrer l'équipe et découvrir services et locaux de France Services : plusieurs animations vous seront proposées (accueil café, ateliers numériques, atelier d'aide à l'écriture, animation lecture en partenariat avec la Médiathèque, ateliers pôle emploi, rencontres avec la Poste…).

Retrouvez le programme en Mairie, à la Médiathèque, à la Maison des Services et sur le site Internet de la ville.

SOLIDARITÉ

CCAS : enfin le retour du repas de Noël !

Cette année, après 2 ans d'absence, nous pouvons organiser le traditionnel repas-spectacle de Noël afin de rassembler les Cournonterralais de 70 ans et plus, lors d'un moment festif, de rencontre et de partage. Les personnes dont la santé ne leur permet pas de se déplacer pourront recevoir à domicile un coffret-goûter.

Retrouvez le bulletin d'inscription pour repas et coffret en p. 43.

Conférence

La conférence sur les progrès en cancérologie, animée par le Professeur Jean Bernard Dubois, radiothérapeute et Président du Comité 34 de la Ligue contre le Cancer, a réuni un public très intéressé qui a pu découvrir les progrès impressionnants accomplis en termes de dépistage, diagnostic et traitement de la maladie. Un point a été fait sur la prévention et les derniers travaux menés pour la lutte contre le cancer. Le Professeur Dubois a pris le temps de répondre précisément aux nombreuses questions de l'assemblée.

La Ville participe à l'Opération Octobre Rose, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer

Campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et de collecte de fonds pour la recherche.

Le lancement s'est effectué le 1er octobre, lors d'un marché animé avec déambulation dans le village guidée par le Réveil Cournonterralais et "dress code" rose pour les participants qui le souhaitaient, collecte de fonds, ventes d'objets, tombola au profit de la Ligue contre le Cancer et animations avec le soutien des sapeurs-pompiers de Cournonterral/Cournonsec.

Durant le mois d'octobre, la Place Viala restera parée de rose.

Marie-Line GIBERT, Adjointe Solidarités

UN ÉTÉ CULTUREL

Concert Radio France

Mardi 26 juillet à 19h en l'Eglise St Pierre, le Festival Radio France nous a proposé un très beau concert de guitare de la jeune soliste Laura Rouy, lauréate triomphale en 2021 à Paris du concours international Roland Dyens (Révélation guitare classique). Elle nous a fait découvrir, pour notre plus grand plaisir, tout un panorama de son instrument, de l'Art Ancien de Dowland aux rythmes sud-américains de Sergio Assad et Roland Dyens.

Cinéma sous les étoiles

Le festival "La Métropole fait son cinéma" a fait peau neuve cette année. Avec un nouveau nom, le concept a été arrêté : ambiance plus festive et conviviale avec buvette, restauration dans une ambiance guinguette et spectacle avant la projection.

Vendredi 12 août, après un moment de restauration dans la Vigne du Parc, une chorale nous a enchantés, dans ce décor, avec les musiques des 7 comédies musicales projetées dans les 14 villes de la Métropole sélectionnées cette année. Puis la projection du film "Bohémian Rhapsody" a eu lieu sur l'Esplanade dans une joyeuse ambiance, sur des nattes et dans des transats mis à notre disposition par la Métropole et le Domaine d'Ô .

Ce festival devrait revenir à Cournonterral en 2024 car il est prévu une année sur deux dans les communes de la Métropole.

Cinéma de plein air (Cinéplan)

Pas de chance avec la météo cette année pour notre séance de cinéma de plein air avec la projection du film "Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu". Durant l'été 2023, nous vous proposerons d'autres séances de cinéma en plein air.

Journées Européennes du Patrimoine

Le public était au rendez-vous de cette belle édition 2022 des journées du patrimoine. Cette manifestation, organisée par la Ville, samedi 17 septembre de 10h à 20h, s'est ouverte à la Chapelle des Pénitents sur une exposition consacrée aux pénitents blancs et à l'histoire de la restauration de la Chapelle. A cette occasion était organisée une vente des ouvrages du GRAC "Cournonterral" et de Marie-Louise et Annik Reliaud "Si Cournon m'était conté : Mémoire en images".

La commune avait également commandé une visite théâtralisée de la ville afin de mettre en avant notre histoire et notre patrimoine. Sur la base des sources historiques de la ville, nous avons confié l'écriture et la mise en scène de cette prestation à Amélie Zaroukian de l'association cournonterralaise Agate Production qui nous a permis de découvrir avec humour une partie de la très riche histoire de notre commune.

Cette belle journée, qui a rassemblé plus de 200 personnes, s'est clôturée par un apéritif dans la Chapelle, offert par la commune.

MEDIATHEQUE

Un printemps animé

Le printemps s'est achevé sur de nombreuses propositions de lectures avec les dernières nouveautés littéraires et de belles rencontres en médiathèque : l'atelier sur le portage de bébé, le spectacle de marionnettes et chansons "Timide" et de nombreuses animations à destination du jeune public…

Les ateliers numériques ont trouvé leur public et ils se poursuivent sous la houlette de Manon Costes, conseillère numérique.

Belle programmation à venir

En cette rentrée, les bébés lecteurs, les jeunes acteurs du théâtre d'impro, les fans d'origami et de "bidouillages" retrouvent avec joie leurs animations.

Plusieurs conférences seront organisées jusqu'à la fin d'année. Cette programmation s'est ouverte le 23 septembre par l'Atelier participatif contre le stress de la rentrée. Deux conférences sur la parentalité sont prévues en novembre et décembre. "Les écrans, comment gérer ?" et "Dys - Sommes-nous Dys ? Quels accompagnements ?"

Comme chaque année, la Médiathèque participe à la manifestation Festi'petits avec 2 spectacles en novembre. Plusieurs autres animations et spectacles vous attendent.

Concours photos

La Médiathèque organise un concours photo ouvert à tous les Cournonterralais non professionnels, adhérents ou non à la médiathèque.

Thème :
"Sur les chemins des vacances, de l'école, de la vie..."

Catégorie "Jeunes" (jusqu'à 15 ans)
Catégorie "Adultes"(non professionnels dès 16 ans)

Date limite de remise des clichés le 21 octobre
(sous format dématérialisé)

DEMOS

Concert et partage

L'année de DEMOS s'est achevée en apothéose avec le magnifique concert présenté à l'Opéra Comédie de Montpellier le 15 juin où tous les enfants de DEMOS du secteur Montpelliérain dont Cournonterral ont offert de très belles prestations : ils ont joué, dansé et chanté seuls ou aux côtés de grands artistes devant un public émerveillé.

Les jeunes Cournonterralais de DEMOS ont ensuite fait partager leur passion aux élèves de l'école Georges Bastide le 23 juin, à l'occasion de l'ouverture du projet d'école sur les jeux olympiques : ils ont joué l'hymne à la joie puis avec les élèves présents, soit près de 300 enfants, ont réalisé une percussion corporelle qu'ils avaient préalablement apprise à leurs camarades et enseignants.

PATRIMOINE

Monuments restaurés

Le monument aux morts des rapatriés d'Algérie (Morts pour la France de 1914 à 1918), situé près du Ramassol, nécessitait une restauration et un embellissement. Il provient de la ville d'Aïn-el-TurK (Oranie/ Algérie) et a trouvé en Cournonterral une commune d'accueil en 1970, par la volonté de son Maire, Monsieur Maurice Robert. Les 15 jours de travaux ont été effectués par 3 bénévoles : Robert Marty (le coordinateur qui a déjà restauré le Christ du Plan de la Croix et la statue de la Vierge Place de l'Eglise), Daniel Pons et Marc Noé. Nous les remercions pour cet investissement et aurons l'honneur de les valoriser lors de l'inauguration de la restauration à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre.

Cette restauration a été couplée avec le nettoyage du socle en pierre de la croix située à l'intérieur du cimetière.

A VENIR... A VENIR... A VENIR... A VENIR...

■ Une conférence mouvementée > Gratuit

Vendredi 7 octobre à 19h30 - Salle du Peuple
Pour ados et adultes

"C'est quoi la danse contemporaine ?" Pour répondre à cette question, la Cie Roberte et Robert proposera une conférence spectacle ponctuée d'images, de vidéos, de danse, au cours de laquelle le public est invité à danser à la manière de Merce Cunningham, Pina Bausch... Lorenzo Dallaï et Sandrine Frétault partageront leur expérience professionnelle à travers l'histoire de la danse contemporaine.

■ Spectacle Rotofil > Gratuit

Samedi 15 octobre à 16h30 - Parking du Centre V. Hugo
Production Atelline // Compagnie "Les Armoires Pleines"

Rotofil se demande ce qu'est la paysannerie et ses enjeux aujourd'hui, quelles en sont nos représentations et ses acceptions. C'est l'histoire d'une fille qui n'a pas repris l'exploitation familiale. Elle cherche sa place. La batterie est son tambour battant, la scénographie en live étire son imaginaire entre un espace bitumé et une friche où la nature a pris le dessus.

■ Ciné Cournon > Gratuit

Mercredi 7 décembre - Salle du Peuple
2 séances : 18h30 (enfants) 20h30 (adultes)

Geneviève SOLACROUP, Déléguée Culture & Patrimoine

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Pour la sécurité de tous

La Commune de Cournonterral s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin d'organiser la sauvegarde de la population en cas de crise. Ce plan a été élaboré avec l'appui de la société spécialisée RisCrises.

Il permet au maire de disposer des outils essentiels à la gestion de crise :

- Identification de la vulnérabilité et des enjeux du territoire selon le zonage des aléas.
- Mise en place d'une organisation communale regroupant les moyens humains et matériels.
- Planification des actions des acteurs communaux pour la gestion d'un évènement sur le territoire de la ville.
- Recensement de l'ensemble des moyens d'alerte à disposition pour prévenir et informer la population en temps voulu.
- Organisation de la réponse de la commune face à la crise pour permettre la sauvegarde de la population.

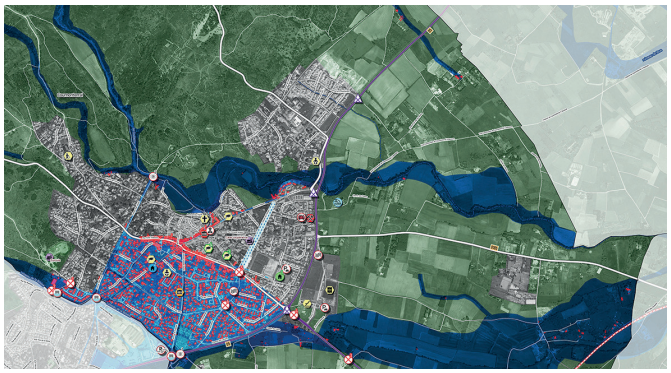

Afin de tester cet outil en situation de crise, un **exercice pratique** a été organisé en mairie le 16 mars (simulation de vigilance orange puis rouge pluies/inondations). Etaient mobilisés les élus et agents de la cellule de commandement et des trois cellules opérationnelles (communication, logistique et intervention), un représentant de la Métropole gestionnaire de l'outil métropolitain Ville En Alerte (VEA), un assistant de Prévention et des sapeurs-pompiers. **Cette expérience a permis de mettre en lumière les points forts et les pistes d'amélioration du dispositif.**

En début d'année, un **recensement** a été proposé à chaque foyer afin de permettre d'identifier les vulnérabilités des logements, les ressources mobilisables, de recenser les personnes vulnérables et de constituer prochainement une Réserve Communale de Sécurité Civile. **Les renseignements reçus ont permis cet été, lors des épisodes de fortes chaleurs, de veiller plus particulièrement sur les personnes vulnérables qui se sont ainsi fait connaître.**

Le 7 septembre, une **réunion publique** s'est tenue à la Salle du Peuple. Animée par le Maire et RisCrises, elle a permis de rappeler l'importance et l'enjeu, pour tous les habitants de la commune, du Plan Communal de Sauvegarde ainsi que son fonctionnement.

Des réponses ont été apportées aux questions du public et un rappel des risques majeurs recensés sur la commune a été fait.

Risques naturels : inondation, météorologique *(vent, canicule, neige...)*, mouvement de terrain, séisme, incendie, feu de forêt

Risques technologiques : transport de matières dangereuses

Risques particuliers : menace terroriste, sanitaire *(pandémie…)*

Le PCS est constitué de plusieurs documents :

Livret opérationnel regroupant les actions communales de sauvegarde à engager en fonction d'état de la gestion de crise.

Carte d'actions regroupant les actions et l'organisation à mettre en œuvre pour gérer les évènements sur la commune.

Le Document d'Information Communale sur les RIsques Majeurs (DICRIM), corollaire du PCS, informe le public sur les risques majeurs et mesures de prévention. Il est consultable en mairie et sur le site internet de la ville.

LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS D'URBANISME

Infractions en zones naturelles et agricoles

Depuis novembre 2021, la DDTM (Direction des Départementale des Territoires et de la Mer) intervient sur les zones naturelles et agricoles de Cournonterral pour identifier toutes les parcelles faisant l'objet d'infractions d'urbanisme non prescrites (datant de moins de 6 ans).

Après un peu moins d'un an, 75 parcelles ont été visitées, pour autant de procès-verbaux d'infractions dressés.

Si certaines infractions sont mineures et rapidement régularisables, d'autres infractions plus graves sont plus lourdes de conséquences pour les contrevenants et consistent notamment en la remise à l'état initial de leur parcelle, et en la recherche de solutions de relogement.

Pour inciter les propriétaires à régulariser leur situation dans des délais les plus courts possibles et faire l'économie d'une procédure pénale devant le Tribunal correctionnel, **le Préfet demande aux maires de placer systématiquement les contrevenants sous astreinte administrative journalière jusqu'à régularisation de l'infraction,** dans les conditions prévues par la loi N°2019-1461 du 27 décembre 2019 dite "engagement et proximité". C'est pour répondre à cette demande du Préfet que le 1er juin, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité un barème d'astreintes journalières pour infractions d'urbanisme en zones agricoles ou naturelles, non régularisables (400 €/jour).

Le premier bilan de ces mises sous astreinte est plutôt positif puisque certains propriétaires ont pris l'engagement de remettre leur parcelle en l'état et s'y emploient déjà (photos à l'appui).

A défaut de régularisation spontanée par les contrevenants, malgré la mise en place d'astreintes administratives pouvant atteindre 25 000 €, le Procureur de la République poursuivra son action devant le Tribunal correctionnel.

De son côté, l'agent de l'Etat assigné à notre territoire avertit que sa mission ne prendra fin qu'une fois visitée l'intégralité des parcelles identifiées comme "cabanisées".

Infractions en zone urbaine

Malgré de nombreuses mises en garde de la municipalité, les infractions d'urbanisme continuent de se multiplier. La municipalité entend bien endiguer ce phénomène. Pour ce faire, là encore, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, un barème d'astreinte administrative suffisamment dissuasif, tenant compte de la nature de l'infraction et de la possibilité ou non de régulariser la situation.

Nature de l'infraction	Montant	Délai de mise en demeure avant astreinte
Travaux régularisables (1)		
Non-conformité des travaux par rapport à une déclaration préalable de travaux ou d'autorisation de travaux	25 € par jour	15 jours
Non-conformité des travaux par rapport à un permis de construire ou d'aménager	50 € par jour	1 mois
Absence de déclaration préalable de travaux	100 € par jour	15 jours
Absence de permis de construire ou d'aménager	200 € par jour	1 mois
Travaux non régularisables (2)		
Absence de déclaration préalable de travaux ou d'autorisation de travaux	200 € par jour	15 jours
Absence de permis de construire ou d'aménager	400 € par jour	1 mois

(1) Travaux régularisables = conformité possible au PLU
(2) Travaux non régularisables = non-conformité possible au PLU et/ou au PPRI

Exemple : *Une piscine construite sans autorisation et non régularisable car non conforme au PLU devra être remise à l'état initial dans les 15 jours de la réception de la mise en demeure. A défaut d'exécution dans le délai imparti, une astreinte de 200 € par jour commencera à courir jusqu'à régularisation de la situation. En revanche, si une autorisation de construire a été délivrée pour la construction d'une piscine mais que le contrôle de conformité révèle un non-respect de l'autorisation délivrée, une mise en demeure sera adressée avec demande de régularisation sous 1 mois. A défaut d'exécution, une astreinte de 50 € par jour sera appliquée jusqu'à mise en conformité.*

POLICE MUNICIPALE : Encore une année chargée !

Ces douze derniers mois ont été bien remplis pour les policiers municipaux de la ville. Outre leurs missions les plus connues pour le maintien au quotidien de l'ordre public, ils mènent des actions qui s'avèrent souvent plus dangereuses. Malheureusement, 3 policiers ont été blessés sur la période. Un partenariat étroit avec la gendarmerie et des patrouilles nocturnes tout au long de l'année renforcent l'efficacité des opérations engagées.

Violences conjugales
Ils ont procédé à plusieurs reprises à des interpellations en flagrant délit pour violences conjugales qui ont permis la mise en sécurité des femmes agressées.

Individus dangereux
Ils sont parvenus à interpeller un individu dangereux lors de leur mission de sécurisation des écoles. Un autre, recherché par toutes les forces de police du département, a été arrêté par les policiers de Cournonterral avec l'aide du PSIG (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie).

Sécurité routière
Ils sont présents au quotidien et ont intercepté plusieurs conducteurs dont les comportements sur la route mettaient en danger la vie d'autrui (conducteurs sans permis et/ou sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants).

Cambriolages et vols
Sur ces douze derniers mois, grâce aux appels des habitants qui ont prévenu la police à temps, quelques cambriolages ont pu être évités. Par ailleurs nos policiers mènent des enquêtes aux côtés de la gendarmerie sur les vols commis sur notre territoire. Ils ont résolu récemment une affaire relative à une voiture volée et ont pris en flagrant délit un voleur de scooters. Chaque année, la police renouvelle l'opération tranquillité vacances. Pensez à l'informer de vos absences de longue durée et à rejoindre le groupe des "Voisins Vigilants" : www.voisinsvigilants.org

Sécurité des manifestations
Ils sont mobilisés sur toutes les manifestations estivales de la commune afin de prémunir au maximum contre tout incident et d'intervenir au plus vite si besoin. Les festivités de cet été se sont déroulées sans heurt grâce à une anticipation et à une présence de tous les instants.

Urbanisme
Ils accompagnent systématiquement les agents de l'Etat lors des visites de lutte contre la cabanisation. Plus généralement, ils sont les premiers à constater sur le terrain les infractions liées à l'urbanisme et participent notamment au rendez-vous de conformité des autorisations délivrées.

Sans oublier une lutte de chaque instant contre les incivilités en tous genres qui ne cessent de se multiplier...

Patricia BELKADI,
Adjointe Aménagement, Urbanisme & Sécurité

Cérémonies

LIBÉRATION DE L'HÉRAULT

Le maire a remercié associations, élus et Cournonterralais présents ce samedi 27 août pour commémorer ce moment fort de notre histoire locale : la libération de l'Hérault, la libération de Cournonterral. Il a retracé ces années de guerre qui ont tant marqué notre territoire, la zone libre puis l'autorité de Vichy et en 1942, l'occupation : le pire est à venir. Arrestations, déportations, réquisitions, rationnements et travail forcé marquent alors la vie quotidienne des Héraultais. Mais dans l'ombre des hommes et des femmes déterminés ont choisi de lutter, prêts à risquer leur vie. La résistance s'étoffe et s'organise. Malgré les représailles, la lutte continue en coordination avec les alliés, en appui aux attaques aériennes qui montent en puissance. Le 23 août, les dernières colonnes allemandes quittent Montpellier, l'Hérault est enfin libéré. Libéré mais profondément meurtri, les pertes matérielles et humaines sont considérables. Un hommage a été rendu aux victimes de cette terrible guerre et de tous les conflits passés et présents, à nos soldats ainsi qu'aux combattants qui se sont engagés et s'engagent aujourd'hui pour protéger notre Nation. Il a rappelé le nom de ceux dont les plaques ont été fleuries ce jour dans la ville avant le dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts.

FÊTE NATIONALE

En présence des associations des anciens combattants, des personnalités officielles, des élus et Cournonterralais.es, le maire, William Ars, a rappelé que le 14 juillet est le symbole de notre unité nationale, l'unité d'un peuple qui, dans sa grande diversité, se retrouve autour d'un idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité. La date du 14 juillet marque l'adhésion de la République aux Droits de l'Homme et le refus de tous de toutes les oppressions et de toutes les injustices. Et si le 14 Juillet est bien une fête joyeuse et conviviale, c'est d'abord et avant tout une fête qui a du sens : elle nous permet de réaffirmer avec force notre adhésion à notre République, à ses principes, à ses règles et à ses objectifs. Célébrer la Fête Nationale, c'est se souvenir des sacrifices des soldats et des civils, des drames de notre histoire, afin que jamais ne s'effacent de notre mémoire collective ces étapes fondamentales qui ont forgé la France d'aujourd'hui.

NOUVEAUX HABITANTS

Samedi 3 septembre, la municipalité a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants de Cournonterral au cours d'une cérémonie d'accueil qui lui a permis de présenter la commune et les projets en cours et à venir.

Sportifs à l'honneur

CHAMPION DU MONDE !

Bravo à notre champion du monde, Quentin Guillerm, joueur du Tambourin Club Cournonterralais, sélectionné dans l'équipe de France qui a remporté le Championnat du Monde, le 28 août.

COUPE D'EUROPE DE TAMBOURIN

Début juillet, la Ville a reçu durant trois jours la Coupe d'Europe de Tambourin, en présence de Christian Assaf, vice-président de la Métropole, délégué aux politiques sportives. Félicitations aux participants de ce moment sportif qui fût très convivial.

DES T-SHIRTS POUR LE TENNIS DE TABLE

Le 11 juin, la Ville a offert un jeu de maillots à l'équipe du Tennis de Table Cournonterralais pour la récompenser de ses bons résultats de l'année puisqu'elle accède pour la première fois en Régionale 1. Toutes nos félicitations !

Fête des associations

SUCCÈS DE LA NOUVELLE FORMULE !

48 associations ont participé activement à la Fête des Associations organisée par la Ville, samedi 3 septembre. Nouveauté cette année, la foire du dimanche s'est transformée en une fête du samedi très réussie. De 16h jusqu'à tard dans la soirée, échanges, partage, joie et convivialité étaient de mise. La population a été au rendez-vous des adhésions et des diverses démonstations et activités proposées ainsi que du repas paëlla préparée par l'association "Les Pédales de Cournonterral". La soirée, animée par le groupe 45 Tours, s'est achevée en dansant. Une formule à renouveler !

LE REVEIL
COURNONTERRALAIS

Festivités

LES ESTIVALES

Cinq estivales ont été organisées cet été par la municipalité. Elles ont permis de se retrouver et de partager de précieux moments de convivialité entre échange, danse et restauration.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Mardi 21 juin, Cournonterral fêtait la musique sur l'Esplanade autour d'un repas tiré du sac. La soirée fût tout d'abord animée par le Réveil Cournonterralais, suivi du groupe 45 Tours, rejoint pour l'occasion au chant par la petite Maëlya. Ce moment festif s'est achevé au son de DJ Philou.

FÊTE NATIONALE

Cette année, la Fête Nationale à débuté par une initiation au traditionnel jeu de quilles sur la place du village, suivie par la non moins traditionnelle retraite au flambeaux, animée par le Réveil Cournonterralais. Le cortège s'est rendu à la Vigne du Parc pour admirer le très beau feu d'artifice. La soirée s'est achevée sur l'Esplanade, animée par DJ Philou. Le lendemain matin, 14 juillet oblige et initiation aidant, place au jeu de quilles pour petits et grands, suivi de la cérémonie commémorative qui s'est achevée avec l'apéritif républicain. Le soir, le traditionnel vin à la française offert à la population puis le repas républicain animé par le groupe Orchestral, ont permis de finir agréablement ces festivités. Sans oublier durant ces 2 jours, la fête foraine si appréciée.

©Daniel Pons

©Festivités Cournonterralaises

FÊTE LOCALE

Que de moments de joie lors de cette fête locale tant attendue ! Entre animations taurines et festives, fête foraine, bals animés par de très bons orchestres et DJ, il y en a eu pour tous les goûts. Félicitations aux Festivités Cournonterralaises pour l'organisation ainsi qu'à tous ceux qui ont permis de près ou de loin à notre fête de briller une fois de plus.

©Festivités Cournonterralaises

©Festivités Cournonterralaises

Scolarité

REMISE DU PRIX DE LA LAÏCITÉ 2022

Comme nous l'évoquions dans le précédent journal, la classe ULIS a gagné le 1er prix départemental de la laïcité, organisé par les DDEN de l'Hérault, avec leur projet "Vivre ensemble malgré nos différences" qui a associé l'ensemble des élèves de l'élémentaire. La remise du prix et la présentation de la réalisation a eu lieu le 24 juin en présence des enfants, parents, enseignants, associations de parents d'élèves et amis de l'école, du Maire William Ars, des élus ainsi que de Sylvain Carrière, député de la 8e circonscription de l'Hérault. Les enfants ont présenté leur démarche et le résultat de leur travail puis Martine Sol-Deldem, présidente des DDEN de l'Hérault, a remis le diplôme marquant ce prix à Délia Lafargue, l'enseignante de la classe et à la directrice de l'école ainsi que 420 modèles réduits de celui-ci pour chaque enfant de l'école. Le prix a été remis par Claude Blaho-Ponce, secrétaire général de la Pep34. En récompense, les enfants ont participé à une journée détente et activités au centre Malibert, jeudi 30 juin. La réussite de ces actions est le fruit de la coopération et la mobilisation de divers acteurs : Jacques Teilhard, DDEN à l'origine du projet, les enseignants, Magaly Pinelli l'AESH secondée par Jean-Raphaël et Laurie, Guy de Rosso l'artiste de Saussan qui a peint la Marianne, les associations de parents d'élèves, les élus de la ville et le service enfance jeunesse municipal.

REMISE DES CALCULATRICES

Mardi 28 juin, les élèves de CM2, des écoles publique et privée, ont reçu des mains de Norbert Isern, adjoint à l'enfance et l'éducation, une calculatrice spécifique "Collège" pour leur entrée en 6e.

Accueils de loisirs

UN ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS !

Cette année, les centres de loisirs ont ouvert tout l'été. Une expérimentation satisfaisante qui permettra de maintenir cette ouverture l'année prochaine. Les enfants sont allés à la plage, à la piscine, à Teraventure. Ils ont bénéficié d'une visite pédagogique des sapeurs-pompiers et participé à une rencontre intercentre, à des animations sur l'alimentation, la découverte de la sarbacane, le jardinage... Les pré-ados et ados ont également fait des rencontres intercentre avec les communes de l'intercommunalité et ont participé à un bivouac et diverses sorties. Des séjours de vacances intercommunaux ont été organisés tout le long de juillet : 52 enfants cournonterralais entre 6 et 17 ans ont découvert les joies des colonies de vacances. Les centres de loisirs seront ouverts durant les vacances de Noël du 19 au 23 décembre.

BREVES... BREVES... BREVES...

Le Chant du Cœur

Nous ouvrons une nouvelle activité cette année : **Eveil Musical pour les 4/6 ans.**

Nous vous proposons 2 jours au choix :

- Mardi de 17h à 17h45
- Mercredi de 11h15 à 12h.

Renseignements **06 28 06 00 08**

Les Restaurants du Cœur

Ils ont ouverts jeudi 1er septembre après une interruption durant le mois d'août. L'accueil s'effectue toujours le jeudi de 9h à 11h, avec possibilité de s'inscrire à ce moment-là.

Jean Pierre AMBARD **06 71 84 99 80**

S.P.A

Depuis deux ans, des chats domestiques disparaissent dans plusieurs communes du département. Plus d'une centaine de chats ont disparu dans l'Hérault et ces disparitions sont inquiétantes et toujours très douloureuses pour les propriétaires. L'ouverture d'une enquête judiciaire est réclamée par les propriétaires et la SPA de Montpellier.

Si votre chat a disparu, merci de le signaler à cette adresse : chatdisparition34@gmail.com

Arena Judo Club

Cette année, nos cours auront lieu au Centre Victor Hugo et non plus au dojo situé dans l'enceinte de l'école maternelle la Calandrette.

L'As de Cœur

Depuis le 1er septembre, notre tournoi du mardi après-midi a lieu au Club des Amis du Théron dans une salle plus adaptée à la pratique du bridge.

ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE DE COURNONTERRAL

DECOUVERTE DE L'ARCHITECTURE VIGNERONNE

Notre association entreprend une action de sensibilisation des jeunes à l'architecture vigneronne de notre village qui garde l'empreinte d'une activité viticole. L'accès à la connaissance de ce patrimoine est une chance structurante pour les citoyens qu'ils seront demain.

Ainsi, Philippe Soubils, jeune vigneron du village et Christian Arribat, propriétaire d'une cave particulière du XIXe siècle, véritable trésor de l'activité viticole passée, nous ont soutenu dans cette démarche et ont accueilli des enfants du centre de loisirs périscolaire avec beaucoup de passion et de générosité.

Désormais, non seulement le patrimoine bâti viticole mais aussi l'élaboration du vin n'ont plus de secret pour ces derniers, captivés par les deux intervenants. Une journée découverte formidable et deux très belles rencontres humaines dans un bel esprit de partage et de transmission.

Edith GUTIERRIEZ **06 88 74 56 45**
cournonterraldefensepatrimoine@gmail.com
Cournonterral Patrimoine

ESPANA BAILA

PROJET : COURS DE GUITARE

L'association projette de créer un cours de guitare flamenco pour compléter les cours de danses espagnoles du samedi et les cours d'espagnol du lundi.

Si vous êtes intéressés, veuillez vous faire connaître.

Enrique CRUZ **06 81 55 18 79**
enrique_ole@yahoo.fr

Prochains voyages

- **Réveillon du nouvel an à Péniscola en Espagne :**

Du 30/12 au 02/01 > 440 € (pension complète)

- **Voyage au Portugal** (2 formules) :

En autocar du 29/04 au 8/05 > 748 €
(10 jours en pension complète)

En avion du 30/04 au 06/05 > 785 €
(7 jours en pension complète)

TAMBOURIN CLUB COURNONTERRALAIS

UN ÉTÉ TAMBOURISTIQUE CHARGÉ, DÉFI RELEVÉ !

Durant cette saison estivale, 11 équipes ont évolué dans les différents championnats départemental, régional et national. De quoi bien occuper les dirigeants du club !

Mais, au-delà de la gestion courante de l'association, le TCC aime se fixer des objectifs toujours plus hauts, avec depuis de nombreuses années la réalisation des Masters Tambourin 3M. Trois jours de fête du tambourin où petits et grands peuvent apprécier du beau jeu et une ambiance festive.

© Chris Ruiz de MTP3M

© Chris Ruiz de MTP3M

Cette année, les verts ont mis la barre plus haut en organisant la Coupe d'Europe des Clubs, début juillet. Là encore, ce furent 3 jours de jeu de balle au tambourin où les meilleures équipes européennes se sont affrontées dans les meilleures conditions.

Tout a été mis en place, par le bureau du TCC (les anciens avec leurs conseils et leur aide précieuse, municipalité et partenaires publics et privés) pour que ces 2 évènements, qui ont fait de Cournonterral la capitale française du tambourin, soient une réussite totale. Ce n'est pas moins de 5000 personnes qui ont gravité autour du terrain de tambourin durant ces manifestations ; une bien belle vitrine pour notre club, le tambourin et la commune.

Du côté sportif club, la Nationale 1 est déjà qualifiée pour la Coupe d'Europe des Clubs pour la saison prochaine et elle est encore en lice dans les phases finales de la Coupe de France.

Il ne pouvait en être autrement quand cette équipe compte parmi ses rangs **Quentin Guillerm, titré champion du monde en août dernier.**

Un petit clin d'œil à 2 équipes : les cadets qui terminent à la plus haute marche du championnat et à la nouvelle équipe de Départementale 2 qui chute en finale du championnat mais accède au niveau supérieur la saison prochaine.

Le mois de septembre est le mois de la rentrée mais aussi de la reprise de l'école de tambourin, le TCC a enregistré un record d'inscriptions lors de la fête des associations, c'est donc toute une organisation qui se met en route pour accueillir et former toutes ces nouvelles recrues et les jeunes déjà présents les années précédentes.

Retardataires ou curieux, contactez-nous par mail :
tccournonterralais@gmail.com

TENNIS CLUB DES COURNON

1983/2023 : LE CLUB FÊTE SES 40 ANS

L'année 2022 s'est terminée avec de beaux succès : **2 équipes championnes départementales** (les jeunes 15/16 ans et les adultes de + 35 ans). Mais quelques déceptions aussi, du fait de l'annulation des tournois FFT, faute d'arbitres disponibles.

Il nous faut rebondir et pour cela nous avons installé un nouvel espace d'accueil offrant de l'ombrage pour des moments conviviaux après l'effort.

Une nouvelle formule de compétition sera mise en place en 2023 mais nous ne pouvons pas en dire plus ici. Tout n'est pas encore finalisé... et primeur aux adhérents.

L'école de tennis, animée par Jean Michel et Fanny, compte plus de **110 élèves enfants et adultes**. Elle accueillera aussi plus de **480 enfants des écoles** de Cournonsec et Cournonterral en cycle découverte du tennis dans le cadre des activités physiques scolaires.

Bien sûr, nous ferons le maximum pour organiser des **stages pendant les vacances scolaires.**

En compétition, les **16 équipes jeunes et adultes** auront à cœur de représenter fièrement le TC des CournoN tout au long de l'année pour faire aussi bien que l'an dernier, même si la compétition est rude et pleine d'embuches…

En loisirs, nos installations, composées de **6 cours** (dont 5 éclairés) et d'un **site de réservation en ligne**, nous permettent d'accueillir près de **190 adhérents** de tous niveaux qui pratiquent le tennis dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Alors rejoignez-nous !

tennis.club.des.cournon@gmail.com
TC des CournoN

FEDERATION DES CONSEILS DES PARENTS D'ELÈVES

UNE ASSOCIATION ACTIVE !

La FCPE - Section locale de Cournonterral est une **association apolitique de parents d'élèves**, affiliée à une fédération nationale.

Cette année encore, elle a participé à de nombreuses **commissions** (voirie, petite enfance, nouveau groupe scolaire…) ainsi qu'aux **conseils d'école** de l'élémentaire. La sécurité de nos enfants étant primordiale, nous avons participé à tous les **exercices de sécurité** (incendie, PPMS…) organisés avec les écoles.

Nous sommes fiers de voir des **demandes réalisées** comme la pose de panneaux de rassemblements et la pose de cloisons dans les sanitaires de la maternelle, importantes pour l'intimité de nos enfants.

Nous avons organisé un **vide-grenier au profit des écoles publiques** dimanche 11 septembre.

Notre **assemblée générale** s'est tenue lundi 19 septembre.

Rejoignez-nous, nous avons besoin de vous !

fcpe.cournon@gmail.com

ASSOCIATION DES ECO-ATELIERS

UNE ACTIVITÉ SYMPA

Si vous cherchez une activité sympa cette année, pourquoi pas les Eco-Ateliers ?

1 dimanche par mois, de 15h à 17h30 à la Salle du Peuple, apprenez à fabriquer des produits d'hygiène, d'entretien et de bien-être, zéro déchet, naturels, économiques, écologiques, DIY… et ce pour 70 € pour l'année.

Prochains ateliers

- **Octobre :**
  Crèmes hydratantes soin visage et corps
- **Novembre :**
  Savons aux 4 huiles par saponification à froid
- **Décembre :**
  Shampoing solide à personnaliser et après-shampoing au beurre de karité
- **Janvier :**
  Lessive aux copeaux de savon et adoucissant aux agrumes

Retrouvez les dates des ateliers sur notre site internet. Pour plus de renseignements, réservations et inscriptions, contactez-nous par mail.
associationdesecoateliers@gmail.com
www.associationdesecoateliers.com
Association des Eco-Ateliers

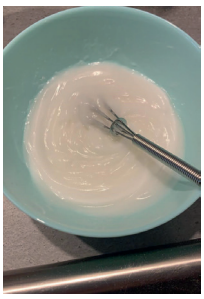

ASSOCIATION CALANDRETA DELS PÉTAÇONS

DÉJÀ 1 AN !

La Calandreta Dels Petaçons située au Château Mallet fête ses 1 an !

Pour rappel, nous sommes une école associative, bilingue et laïque sous contrat avec l'État. La Calandreta suit les instructions officielles de l'Éducation Nationale.

Les enfants sont en immersion en langue et culture occitane. Notre pédagogie s'inspire des techniques Freinet et de la pédagogie Institutionnelle. L'enfant est acteur d'une pédagogie vivante dans laquelle sa parole et ses choix ont un sens. Cette pédagogie utilise des "institutions" et des outils : le Conselh, le "Que de nòu", la correspondance, le travail coopératif, etc.

De nouveaux calandrons ont fait leur rentrée jeudi 1er septembre avec une nouvelle institutrice, Julia Pastor, et une nouvelle animatrice, Lucille Neveu. Nous conservons notre ATSEM Céline Neury.

Au total, ce sont **11 enfants** nés entre 2017 et 2020 qui sont scolarisés dans notre école.

À ce jour, il nous reste des places, les inscriptions et l'accueil de nouveaux enfants sont possibles tout au long de l'année.

Vous avez des questions ou souhaitez nous rencontrer ? Consultez notre site Internet ou contactez-nous par téléphone, par mail ou via notre page Facebook :
06 89 39 41 94
calandreta.dels.petacons@gmail.com
calandreta.org
Calandreta Dels Petaçons

COURNON TERRA D'OC

FÊTE DES 20 ANS

Notre année associative s'est terminée en beauté, samedi 11 juin, avec la fête des 20 ans de l'association sur l'Esplanade. 20 ans que des bénévoles font vivre la langue et les traditions de chez nous par les cours d'occitan, les repas de terroir, les goûters en garrigue, la semaine occitane et ses conférences et spectacles ainsi que diverses animations du village...

Une belle journée bien remplie, aux chaleurs estivales : jeux pour enfants, prestation du Réveil Cournonterralais, triporteur musical, marché artisans et producteurs, conférence littéraire, food-trucks salés et sucrés ainsi que l'orchestre Jean-Pierre Sardi qui nous a fait danser jusqu'à tard dans la soirée.

Réussite en tout point grâce aux différents soutiens logistiques, financiers, matériels et humains. L'association tient ainsi à remercier les nombreux participants, les petites mains bénévoles, la municipalité et son service technique, le Réveil Cournonterralais, les artistes, artisans, l'écrivain, les chanteurs, musiciens, restaurateurs ambulants, viticulteurs et les entreprises partenaires.

COURS D'OCCITAN : BIENTÔT LA REPRISE

Mercredi 5 octobre à 18h30, il sera temps de reprendre le chemin de l'atelier d'occitan au Viel Cournon (1 rue du Plan de l'Oum) pour 30 € / trimestre (cours d'essai gratuit // tarif inférieur possible en fonction du nombre d'élèves inscrits) + 10 € d'adhésion à l'association. Nul besoin de connaitre la langue pour participer. Le professeur diplômé s'adapte à tout type de public et parle en français et en occitan.

Repas automnal

Fêtons l'automne autour de notre traditionnel repas automnal **animé par la Goulante** (orgue de barbarie, accordéon, musiques actuelles) :

Vendredi 7 octobre à 19h30 - Bergerie communale

+ d'infos sur le repas (programme, tarif, réservations...) ainsi que sur l'actualité de l'association :
Cournon Terra d'Oc

POSSIBILÉ

UN NOUVEAU BUREAU, UN CA QUI SE RENOUVELLE...

Le 22 juin 2022, lors de notre Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu :

- Gilles Malato (président),
- Jacqueline Bouvier (secrétaire),
- Marie-Claire Vanneuville (trésorière).

Notre Conseil d'Administration est constitué de 8 membres, dont plusieurs nouveaux venus.

Ce fût l'occasion de rappeler que le but principal de notre association est "le mieux vivre à Cournonterral", en élaborant des projets portant sur l'environnement, la culture (théâtre, musiques, patrimoine, contes au coin du feu, etc.), la solidarité, l'urbanisme. Tout ceci dans une démarche de démocratie participative.

Nous travaillons en collaboration avec l'équipe municipale en proposant des projets. L'association est dénuée d'idéologie religieuse ou politique.

Vous pouvez nous rejoindre quand bon vous semble au tarif de **10 € par an**.

Possibilé
Citoyenneté Culture Environnement

Gilles MALATO **07 70 04 55 82**
association.possibile@gmail.com
possibileasso.blogspot.com
Association Possibilé

LES AMIS DU THÉRON

CONCOURS DE PÉTANQUE

Jeudi 9 juin, à Cazouls les Béziers, se tenait le concours départemental de pétanque triplettes, organisé par Génération Mouvement (Fédération de l'Hérault des clubs des aînés du département). Le club des Amis du Théron était représenté par 3 équipes : 1 masculine, 1 mixte et 1 féminine coachée par Annie Crémadès. Sous la canicule, les 3 équipes se sont bien comportées, en faisant un parcours honorable !

Prochaines sorties

- Journée de la Châtaigne à St Germain de Calberte (48)
- Voyage de 4 jours sur la Costa Brava
- Journée Les gourmandises de l'Avent à Sauclières (12)
- Soirée au nouveau "Cabaret Showbiz" à Magalas
- Journée à la Jonquera et au Perthus

Claude RIBAS **06 42 17 48 77**

CROIX-ROUGE FRANÇAISE - EHPAD LES GARRIGUES

FÊTE DES ASSOCIATIONS

La Croix-Rouge Française fut représentée pour la première fois à la fête des associations par la présence du président de l'unité locale de proximité, Damien Robinet, et de Pauline Arqueros, directrice de l'EHPAD "Les Garrigues".

Ce fut l'occasion pour l'équipe réunie de présenter les actions de secourisme, de formation et d'action sociale ainsi que les animations et l'organisation de l'EHPAD implanté à Cournonterral. Lors de cette journée, nombre d'entre vous ont pu assister à des initiations aux premiers secours.

Nous vous remercions pour votre accueil et nos échanges et nous remercions également l'ensemble des équipes mobilisées pour l'organisation de cet évènement mettant en valeur l'implication citoyenne de chacun.

L'EHPAD A BESOIN DE VOUS !

L'équipe recherche de nouveaux bénévoles et de nouveaux partenaires afin de diversifier les actions auprès des résidents et soutenir l'équipe d'animation au sein de l'EHPAD.

Le président de l'unité locale Montpellier-Hérault se tient à votre disposition afin d'échanger sur les possibilités et la co-construction d'une équipe locale à Cournonterral : ul.montpellier@croix-rouge.fr

Pauline ARQUEROS **04 67 85 35 50**
pauline.arqueros@croix-rouge.fr
Daniel ROBINET **04 67 40 01 97**

LES AMIS DE LA CHAPELLE

UNE DIVERSITÉ CULTURELLE

Scène & Galerie de la Chapelle a accueilli quatre expositions, fin mai et courant juin :

- Expo/Hommage à Jean Moulin, organisée par le comité local du Souvenir Français.
- Expos artistiques des œuvres de Nelly Duvernay, artiste plasticienne, suivies de celles de deux artistes peintres qui se sont succédés, Joël Duprat et Daniel Coulomb.

La rentrée de septembre fût tout aussi animée :

- Exposition sur les pénitents blancs, organisée par la municipalité dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le 17 septembre.
- Spectacle poésie, danse et chant "Entre Toi et Tout ou La Voix du Cœur" de la Cie Ombre de Lune, le 30 septembre.

Suite à un dégât des eaux, les travaux de remise en état de la galerie au premier étage vont bientôt s'achever, sans entraver le programme initialement prévu.

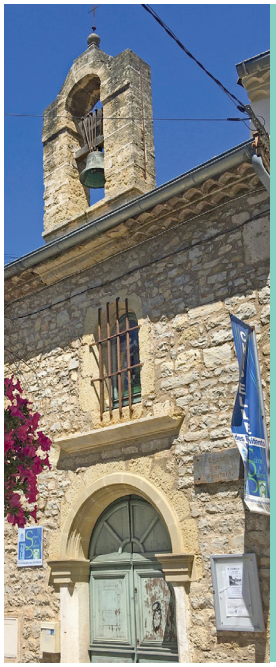

Prochaines manifestations

- **Récital**
  Dimanche 09/10 > 18h
  "Un joli courant d'air" de Véronique Merveille
- **Théâtre**
  Samedi 22/10 > 20h30
  Représentation de la compagnie ExcèThéâtre
- **Salon Artistique de Noël**
  Samedi 10/12 > 10h/18h
  Expo/Vente de diverses créations d'artistes locaux. Deux temps musicaux (fin de matinée, après-midi)

Retrouvez le programme et découvrez les artistes en ligne : sceneetgaleriedelachapelle.jimdofree.com

AGATE PRODUCTION

DE RICHES COLLABORATIONS

Cette année encore, nous portons les créations d'une artiste locale, Amelie Zaroukian. Forte d'une collaboration depuis de nombreuses années, Amelie met sa confiance dans le savoir faire d'Agate Production et inversement.

Amélie a écrit puis orchestré avec son équipe de comédiens, une visite théâtralisée de Cournonterral dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, organisées par la municipalité, samedi 17 septembre.

Elle a également écrit et mis en scène **"En chemin", un micro-spectacle jeune public (6 mois / 3 ans).** Sorti en juillet à la micro-crèche de Cournonsec, il sera à l'automne et au printemps au Théâtre de la Plume de Montpellier, et plus à venir...

Et toujours chez Agate, le duo intimiste Cotonn et le trio de chanson française en Catimini !

Agate vous souhaite une belle rentrée, pleine de rencontres culturelles et d'art vivant !

Pour suivre l'actualité d'Amélie :
www.amelie-zaroukian.com
Amelie Zrk // amelie.zaroukian

Groupe Unis Pour Cournonterral (UPC)

Le retour des festivités cournonterralaises et une rentrée moins réjouissante….

Comme beaucoup parmi vous, nous avons pu apprécier le retour des festivités et cette ambiance chaleureuse, conviviale qui nous a tellement manquée. Nous souhaitons remercier et féliciter pour leur implication les membres du comité des fêtes qui a géré au mieux ces animations. De même, nous souhaitons rendre hommage à notre police municipale qui a assuré la sécurité et permis d'éviter les débordements.

Malheureusement, ceci ne doit pas nous faire oublier les réalités de cette rentrée scolaire qui s'inscrit dans un contexte économique inflationniste et socialement difficile. Nos inquiétudes portent principalement :

- Sur les transports scolaires, les transports collectifs et les accès à Montpellier dégradés. La seule réponse de la municipalité est "tout ira mieux en 2025...". Aucune mesure transitoire n'est envisagée.
- Sur les tarifs de restauration scolaire et de garderie en hausse pour la majorité des familles. Si nous apprécions qu'une aide soit apportée aux familles les plus démunies, cette mesure ne peut pas se faire au détriment des familles modestes qui travaillent. Nous soutenons les associations de parents d'élèves à ce sujet.
- Sur les finances qui vont être impactées par la masse salariale qui avait dérapée et qui va être amplifiée par l'augmentation des fonctionnaires territoriaux.
- Sur un projet de construction d'une école primaire qui est loin de faire l'unanimité, avec beaucoup d'improvisations aussi bien dans sa localisation que son concept de construction et son ampleur.

Les élus "Unis pour Cournonterral" restent à votre écoute.

Nos remerciements à Olivier CARNET pour son implication et le travail réalisé qui pour des raisons personnelles laisse sa place à Serge PRIVAT au sein du conseil municipal.

Bonne rentrée à tous.

Vos élus "Unis pour Cournonterral"
Texte remis le 29 août 2022
upc34660@gmail.com

Groupe majoritaire Cournon' Avenir

Une ville propre et sécurisée est l'affaire de tous !

Alors que nous n'avons de cesse de clamer les atouts de Cournonterral, de vanter la richesse de notre patrimoine bâti, environnemental et culturel, ce lieu de vie privilégié est gâché par des incivilités quotidiennes, source d'exaspération d'une grande partie de notre population.

Au moment où la municipalité engage ses grands projets structurants pour son avenir : construction d'un lycée et de sa halle aux sports, d'un nouveau groupe scolaire, de la zone d'activité Cannabe, réfection programmée de la voirie, renaturation de la Vigne du Parc… tout en faisant face à une inflation record, elle ne peut plus engager sans compter les finances de la collectivité pour pallier les actes irrespectueux du quotidien.

Car tout cela coûte cher ! et il s'agit là de nos impôts à tous. Depuis le début du mandat, ce sont d'importantes sommes qui ont été mobilisées notamment pour l'installation de divers mobiliers urbains tels que poubelles, bornes de propreté canines, panneaux et campagne d'information et de sensibilisation … pour ce qui relève de la salubrité publique, mais également achat d'un radar pédagogique pour identifier les axes routiers dangereux, recrutement d'un agent de police municipal supplémentaire, équipements de la police. Le prochain budget communal comptera un nouveau marché de vidéosurveillance élargi et l'achat mutualisé avec certaines communes voisines d'une lunette de contrôle de vitesse.

Malheureusement, force est de constater que cela ne suffit pas puisque chaque réunion publique, organisée autour d'un sujet pourtant majeur, est déviée vers le sujet des "crottes de chien" !

Les propriétaires d'un chien doivent l'assumer et accepter que ce soit à eux de ramasser ses déjections. Et s'il n'y a pas de canisette à proximité, à eux de prévoir un sachet pour ramasser ! Il n'y a aucune excuse possible !

Même s'il vaut mieux convaincre que réprimer, nous n'avons d'autre choix aujourd'hui que d'adopter une démarche de fermeté vis à vis des contrevenants.

La police municipale a reçu pour instruction de verbaliser systématiquement tout acte d'incivilité flagrant (déjections canines, tags, vitesse excessive, stationnement gênant, dépôt d'ordures en dehors des conteneurs prévus à cet effet… liste non exhaustive), remettant en cause les règles élémentaires du bien vivre ensemble basé sur le RESPECT.

Alors que la crise sanitaire nous a rappelé à tous combien le lien social, la solidarité et la bienveillance nous sont nécessaires, nous comptons sur les efforts de chacun pour améliorer notre cadre de vie au quotidien.

Nous avons tous un rôle à jouer si nous voulons gagner cette bataille.

Camion magasin

Votre camion magasin, Outillage de Saint Etienne, se tiendra sur l'Esplanade :

Jeudi 08/12 de 14h30 à 16h.

Nouvelles activités

Cournon Floral

2 Place Neuve

Commerce d'artisan fleuriste

Lundi, Mardi, Vendredi :
9h/12h - 15h/19h
Jeudi : 9h/12h - 14h30/17h30
Samedi : 9h/13h // Dimanche : 9h/12h

Contact : 06 26 17 91 09

La Pépinière des Horts

Mas des Vignes - Chemin des Condamines

Vente de plants potagers de saison, d'arbres, d'arbustes, de vivaces et aromatiques méditerranéennes adaptées au manque d'eau. Culture AB 100% locale.

Jeudi et Vendredi 9h30/16h

Contact : 06 99 19 11 89

Concours de Police

Délais d'inscription

- Officier de Police jusqu'au 17 octobre
- Commissaire jusqu'au 2 novembre

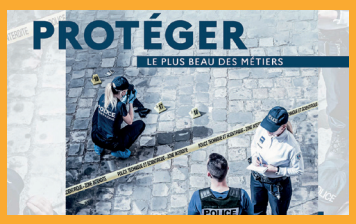

Une question, un renseignement ?
Contactez le N° Vert 0800 22 0800

Officier Police

Commissaire

POLLUTION DU COULAZOU

Enquête en cours

Le 8 septembre, en début de soirée, nous avons constaté une mortalité piscicole dans le Coulazou et des odeurs nauséabondes émanant de la rivière. Aussitôt une alerte a été lancée auprès des services métropolitains compétents et de la gendarmerie.

- **Les services municipaux ont procédé immédiatement à des prélèvements d'eau transmis pour analyse auprès du laboratoire Eurofins d'Aix en Provence.**
- **Des élus se sont mobilisés pour mettre en œuvre le sauvetage des poissons : 400 poissons enrivon ont été rejetés en aval et ont pu être sauvés en urgence grâce à cette action.**
- **Nous avons transmis des poissons pour autopsie au laboratoire départemental vétérinaire, mardi 13 septembre.**

La recherche de l'origine de cette pollution est en cours.

Des prélèvements d'eau ont également été effectués par le Service Gestion des Milieux de la Métropole qui a mobilisé une entreprise pour réaliser des pêches d'équarrissage.

Le service assainissement de la Métropole réalise de son côté les investigations sur les réseaux d'assainissement.

L'inspectrice des installations classées pour l'environnement et le Président de la fédération de Pêche ont également été sollicités.

Toutes les pistes sont donc explorées pour déterminer précisément l'origine de cette pollution et y remédier.

RESPECTONS NOS RIVIÈRES

Riverains : Obligation d'entretien

Votre habitation est située à proximité d'un cours d'eau ? Vous avez un rôle à jouer dans l'entretien de cet espace naturel.

En tant que riverain propriétaire, vous avez l'obligation de l'entretenir jusqu'à la moitié de son lit mineur : Cet entretien doit permettre le libre écoulement des eaux tout en préservant la qualité écologique du cours d'eau et de ses abords.

CATASTROPHES NATURELLES

Inondation par ruissellement et coulée de boue associée : arrêté notifié

La commune de Cournonterral est reconnue en état de catastrophe naturelle pour les inondations et coulées de boues sur la période du 11 au 13 mars 2022.

L'arrêté de reconnaissance a été publié au journal officiel le 25 juin 2022, et la mairie a aussitôt prévenu les sinistrés qui s'étaient fait connaître.

Sécheresse / Réhydratation des sols

La demande de reconnaissance pour l'année 2021, déposée par la commune, est toujours en cours d'instruction. L'arrêté interministériel est en attente.

Afin que la ville dépose, le cas échéant, une demande de reconnaissance début 2023 pour l'année 2022, les personnes qui ont constaté des dégâts suite à la sécheresse de cet été doivent :

- Effectuer une déclaration auprès de leur assureur, selon les conditions de leur contrat.
- Se faire ensuite connaitre en mairie par un courrier, adressé au 12 avenue Armand Daney ou par courriel à mairie@ville-cournonterral.fr en précisant :
  - la nature des dégâts,
  - la période de constatation,
  - leurs coordonnées *(nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail)*.

SÉCHERESSE...

Anomalies de + 3 à + 7°C pour les températures maximales d'après Météo France

L'arrêté préfectoral du 11 août 2022, qui a été prolongé par celui du 15 septembre, a placé les communes desservies par les ressources situées sur le bassin versant du Lez Mosson et le bassin versant de l'Hérault aval, dont Cournonterral, en **alerte sécheresse renforcée avec des mesures de restriction de l'usage de l'eau, voire même des interdictions concernant :**

- L'arrosage des pelouses et/ou des jardins d'agrément ainsi que des espaces sportifs publics ou privés.
- Le remplissage des piscines privées.
- Le lavage des véhicules.
- L'arrosage des potagers est permis entre 8h et 20h.

Les plantes de nos jardins publics et privés doivent être choisies en fonction d'une adaptation à cette sécheresse avec laquelle nous sommes appelés à vivre de plus en plus régulièrement et longtemps.

C'est tout le vivant qui va devoir s'adapter face à l'épuisement annoncé des ressources en eau.

MEILLEURS VOEUX A MME GUIZARD

Le vendredi 9 septembre, Marie-Louise Guizard fêtait ses 100 ans à l'EHPAD de Cournonterral, entourée de sa famille, des résidents et de l'équipe de la maison de retraite, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Roseline Terme, élue déléguée aux Séniors et à l'Accessibilité, a offert à cette occasion à Mme Guizard une composition florale au nom de la Ville de Cournonterral.

©Jacques Teilhard

Infos travaux : réseau d'assainissement

A compter du 3 octobre, et pour une durée de 4 mois, Montpellier Méditerranée Métropole va procéder aux travaux de renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées de la Grand'Rue, de la rue du Baou et du chemin Saint Martin.

Ces travaux seront réalisés par les entreprises SCAM et SOLATRAG sous la responsabilité de la Direction Déléguée des Cycles de l'Eau de Montpellier Méditerranée Métropole.

Ces travaux vont impacter la circulation, le stationnement et la collecte des ordures ménagères.

Durant la période de chantier, la circulation automobile et le stationnement seront interdits dans ces rues. La circulation piétonne sera maintenue et toutes les dispositions seront prises pour réaliser les travaux dans les meilleurs délais afin de limiter la gêne.

Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration pour le bon déroulement de ces travaux.

Une réunion publique a été organisée, le 28 septembre, conjointement par la Ville et la Métropole afin de transmettre à la population toutes les informations concernant ces travaux.

+ d'infos : 04 67 13 60 00

TRANSPORTS

Ligne 38 modifiée

Les travaux de construction de la Ligne 5 de tramway ont entrainé une modification de la ligne 38 qui dessert la commune.

La ligne est déviée entre les arrêts Paul Fajon et Rondelet. Elle emprunte désormais l'avenue de Vanières, l'avenue de Toulouse et le boulevard Berthelot avant de rejoindre son terminus au niveau de Rondelet, en correspondance avec les lignes 2 et 4 de tramway. Son terminus a été déplacé de 130 m sur l'avenue de Maurin. Les arrêts Georges Danton, Cité Valette, Les Roses, Chasseurs, Gouara, Croix du Capitaine, Lepic, Myrtes, Lycée Clemenceau et Saint-Denis ne sont plus desservis. L'arrêt Berthelot est reporté sur la rue éponyme. Deux nouveaux arrêts Le Grand M et Ernest Michel sont desservis au passage.

Pour préparer votre déplacement : tam-voyages.com

Sécurisation et modernisation du réseau TaM

Montpellier Méditerranée Métropole et TaM ont engagé un vaste programme de modernisation des rails du réseau tramway afin de fiabiliser le réseau et améliorer le confort de tous.

Les travaux, réalisés par étapes, entraîneront de nouvelles configurations successives de service, afin de permettre aux entreprises d'intervenir sur les différentes zones concernées.

Pour suivre l'impact transport/travaux :
inforeseau.tam-voyages.com/fr/6y-Corum---Phase-1.html

Klaxit : Covoiturez malin !

Montpellier Méditerranée Métropole a décidé de financer un service de covoiturage du quotidien sur l'ensemble de ses 31 communes via l'application Klaxit. Le trajet doit juste avoir pour origine ou destination une des 31 communes de la Métropole.

En effet, dans le contexte de la transition énergétique, il convient de réduire ces impacts en agissant sur l'ensemble des déplacements et en particulier ceux contraints, tels les déplacements du quotidien domicile-travail, domicile-étude, etc.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Vos démarches sont possibles par téléphone ou en ligne !

> Plateforme E-Services

portail-cournonterral.eservices.montpellier3m.fr

Via la plateforme E-Services mise en place par la Métropole, vous pouvez effectuer en ligne diverses démarches relevant de compétences de la Ville comme de la Métropole.

■ Démarches municipales

Etat-civil // Réservation de salle et mobilier municipal // Demande d'information et d'intervention des services techniques // Autorisation de stationnement pour un déménagement // Demande de rendez-vous avec un élu // Accès au portail famille

■ Démarches métropolitaines

Assainissement et eau potable // Collecte des déchets ménagers // Emploi et stages // Réseau des piscines // Voirie et éclairage public

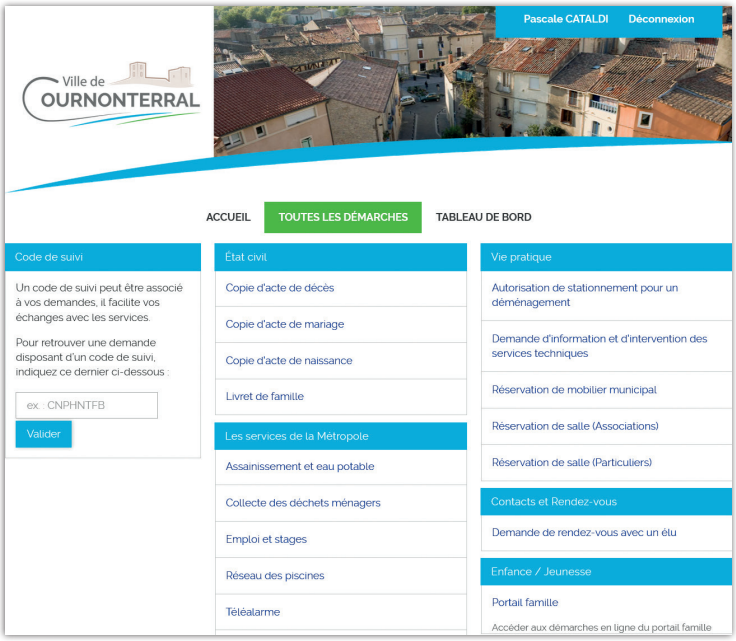

> GNAU

gnau32.operis.fr/montpellier/gnau

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme est un service en ligne qui vous permet d'effectuer diverses demandes d'autorisation d'urbanisme.

Certificat d'Urbanisme informatif (CUa) // Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUb) // Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) // Déclaration de cession (DCC) // Déclaration Préalable (DP) // Déclaration Préalable Maison Individuelle (DPMI) // Déclaration préalable lotissement (DPLT) // Permis de Construire (PC) // Permis de Construire Maison Individuelle (PCMI) // Permis de Démolir (PD) // Permis d'Aménager (PA)

> Guichet Unique

04 67 85 62 41
L à J : 8h/12h - 13h30/17h // V : 14h/17h

Une employée de la Métropole est à votre service à l'accueil de la mairie pour répondre à vos interrogations ou demandes concernant les services de compétences métropolitaines.

■ Voirie

Signaler un défaut de signalisation au sol, un feu défectueux, une grille d'évacuation bouchée, un trou sur la chaussée, un trottoir encombré...

■ Espaces publics

Signaler un dépôt d'encombrants sur la voie publique, un tag sauvage, un défaut d'éclairage public, un banc endommagé, un arrosage défectueux...

■ Pass Métropole

Réaliser la carte Pass Métropole ou se renseigner sur ses avantages

■ Environnement

Demander un composteur ou un bac de collecte

Prendre RDV pour une collecte d'encombrants

Signaler une anomalie de collecte

Se renseigner sur les jours de collecte

■ Eau et Assainissement

Signaler un refoulement d'égoût, une fuite ou une coupure d'eau.

■ Transports

Mise à disposition des horaires de bus lignes 34 et 38 et du plan du réseau TaM.

■ Téléalarme

Restituer un dispositif de téléalarme
(service en place jusqu'au 31/12/2022)

CONSEIL DU 1ER JUIN 2022 (extrait)

FUTUR LYCEE : ACQUISITIONS DE PARCELLES

En novembre 2018, le Conseil avait approuvé l'acquisition de parcelles correspondant au terrain d'assiette du lycée. L'avancement des études relatives au projet rendent nécessaires d'ajouter trois parcelles dans le périmètre d'acquisition, indispensables à la réalisation de l'opération.

Le conseil municipal a décidé d'acquérir ces terrains d'une contenance totale de 10 226 m² pour un montant total de 141 118,80 € à raison de 13,80 €/m².

INFRACTIONS D'URBANISME : ASTREINTES FINANCIERES

La loi du 27 décembre 2019, dite "engagement et proximité", crée de nouvelles mesures administratives destinées à renforcer l'application du droit de l'urbanisme pour obtenir rapidement une régularisation en cas d'infraction au Code de l'Urbanisme et mieux assurer l'effectivité du droit de l'urbanisme. Les mesures mises en place permettent à l'autorité compétente en matière d'urbanisme d'enjoindre à l'auteur de l'infraction de régulariser la situation et de prononcer une astreinte sans recourir au juge correctionnel. Le Maire agit alors au nom de l'Etat. La Commune, régulièrement confrontée au problème de constructions réalisées sans autorisation ou en infraction aux autorisations délivrées, a décidé d'utiliser cette disposition afin de susciter une réaction plus rapide des contrevenants pour régulariser leur situation. Cette procédure n'est en aucun cas dérogatoire à une procédure pénale menée de pair qui aurait pour vocation à devenir caduque, si la procédure d'astreinte réussissait, du moins en ses dispositions civiles.

Les astreintes financières sont précisées selon la nature de l'infraction et après un délai de mise en demeure imparti, dans la limite de 25 000 € au total.

ACHAT DE PARCELLES A LA SAFER

La SAFER a procédé à l'acquisition par préemption à la demande de la Commune de 2 parcelles au Mas de Paillas dans le cadre de la lutte contre la cabanisation pour un montant total de 21 240 € TTC et 2 parcelles au Chemin de Saussan, dans le cadre des Mesures Compensatoires Environnementales (MCE) pour l'opération des Jardins d'Hélios (Outarde) pour un montant de 16 000 €.

Le conseil municipal a confirmé par délibération l'accord de la Commune pour l'acquisition de ces terrains.

ATLAS DE LA BIODIVERSITE METROPOLITAINE

Cournonterral est situé au sein du bassin méditerranéen, considéré comme l'un des "35 hotspots mondiaux de biodiversité". Territoires attractifs, les communes de 3M connaissent un dynamisme démographique soutenu depuis les dernières décennies qui modifie l'aménagement du territoire et engendre des pressions importantes sur le patrimoine naturel. Face à l'érosion de la biodiversité, la réglementation a renforcé la prise en compte de la biodiversité notamment dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Métropole, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) climat.

En parallèle, la commune qui travaille à la restauration biologique du Coulazou, préserve la biodiversité dans le cadre des mesures compensatoires environnementales de ses projets constructifs et procède actuellement avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie à un diagnostic faunistique et floristique du secteur de la Vigne du Parc en vue d'un aménagement futur exemplaire.

Par ailleurs, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a relancé, début 2022, un appel à projets destiné aux communes et intercommunalités souhaitant développer un "Atlas de la Biodiversité Communale" (ABC). Cette démarche offre la possibilité aux collectivités d'approfondir les connaissances sur le patrimoine naturel et ses enjeux, à travers la mobilisation des acteurs du territoire, afin de faciliter leur prise en compte dans les politiques locales. A la fois outil d'information et d'aide à la décision, cette démarche s'inscrit pleinement dans les politiques et projets portés par la Métropole et ses Communes membres. Les objectifs de la réalisation d'un atlas de la biodiversité à l'échelle métropolitaine ont été définis conjointement, par 3M et ses communes membres, lors d'un atelier partenarial de travail.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Commune a décidé d'apporter son soutien et son appui à la candidature de Montpellier Méditerranée Métropole à l'appel à projets "Atlas de la Biodiversité Communale".

FRANCE SERVICES - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Dans le cadre du label Maison France Services obtenu par l'espace de services créé sur l'esplanade Hélios, la commune peut bénéficier, pour le fonctionnement de cette structure, d'un financement du FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) à hauteur de 15 000 € doublé par une participation du FIO (Fonds Inter-Opérateurs). Il a donc été décidé de solliciter chaque année auprès de l'Etat le financement FNADT/FIO.

BUDGET PARTICIPATIF – CREATION ET REGLEMENT INTERIEUR

À Cournonterral, plusieurs outils de démocratie locale sont déjà mis en œuvre pour permettre aux citoyens de s'investir dans les décisions qui les concernent et dans les thématiques qui les intéressent. Pour renforcer et valoriser la participation des citoyens, la Commune met en place à compter de 2022 un Budget Participatif sur son territoire, c'est un dispositif démocratique permettant aux habitants de proposer, puis de choisir des projets d'intérêt général pour la Commune. Les habitants peuvent ainsi soumettre des projets d'investissement qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes, à l'échelle d'un ou de plusieurs secteurs de la commune ou sur l'ensemble du territoire communal. Ces projets participent à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Le conseil a approuvé la création d'un budget participatif à Cournonterral dans les conditions prévues par un règlement intérieur et y consacre une enveloppe de 20 400 € pour 2022/2023.

DENOMINATION DE VOIES

Les rues de la nouvelles ZAC Cannabe sont nommées rue Pioch et rue Pin de Sapte.

CONVENTION COMMANDES PUBLIQUES AVEC 3M

Le conseil municipal a autorisé la signature de la convention de groupement de commandes entre la Métropole, le CCAS de Montpellier et plusieurs villes métropolitaines pour l'acquisition de logiciels avec un montant de commandes total estimé à 7300 € HT par an pour Cournonterral et pour l'acquisition de matériels informatiques et audio visuels, avec un montant de commandes total estimé à 16 000 € HT par an pour Cournonterral.

CONSEIL MUNICIPAL 1ER JUILLET 2022 (extrait)

CONVENTION - OGEC SAINTE JEANNE D'ARC

Selon le Code de l'Education, les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public. Il convient donc d'encadrer par convention financière le versement à l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) pour l'école Ste Jeanne d'Arc. Le forfait par élève est égal au coût moyen par élève constaté dans les écoles publiques de la commune calculé à partir des données issues du compte administratif. Pour 2022, il est de 1106,01 € pour les élèves des classes maternelles et de 350,55 € pour les élèves des classes élémentaires, soit pour l'école Sainte Jeanne d'Arc 55 131,84 € pour 2022.

Le conseil a approuvé la convention.

ACQUISITION DE LA PARCELLE AH37

Considérant l'intérêt de la parcelle AH37 pour la réalisation d'un espace vert provisoire, la Commune procèdera à l'acquisition de ce terrain dont la moitié indivise appartient à un propriétaire le cédant à titre gratuit et l'autre moitié sera acquise au moyen d'une incorporation de bien vacant et sans maître de plein droit.

BAIL EMPHYTEOTIQUE ENTRE LA COMMUNE ET LE CEN

Dans un contexte de renforcement de la préservation et de la connaissance de la biodiversité inscrit dans les politiques publiques, Cournonterral et le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Occitanie ont constaté la convergence et la complémentarité de leurs intérêts et de leurs objectifs en matière de préservation du patrimoine naturel, de la biodiversité et des paysages. La Commune et le CEN conviennent plus particulièrement de coopérer selon l'axe suivant : concrétiser la ceinture verte de Cournonterral. La signature d'un bail emphytéotique entre elle et le CEN permettra au CEN de restaurer et de préserver l'intégralité de la zone humide sur les 2 parcelles communales suivantes :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
BA	0216	LE FOND DU PONTEL	24 a 93 ca
AV	0122	LE FOND DU PONTEL	45 a 59 ca

Le conseil a approuvé le bail emphytéotique à conclure avec le CEN.

PARCELLE AV109 LIEU-DIT "LOUN" – ACHAT A LA SAFER

La SAFER a procédé à l'acquisition de la parcelle AV109 (4 609 m^2) par préemption située lieu-dit "LOUN", à la demande de la Commune, dans le cadre de la lutte contre la cabanisation. Le Conseil Municipal confirme l'accord de la Commune pour cette acquisition au montant total de 21 372,00 € TTC

MARCHE DE SERVICE DE RESTAURATION 2022/2025

Le marché de restauration scolaire, périscolaire, extrascolaire et séniors 2022 à 2025 a été notifié à la société Languedoc Restauration le 9 décembre 2021. Son exécution est prévue jusqu'au 31 décembre 2025. La Commune est dans l'obligation de procéder à une modification provisoire de ce marché dans l'attente de la mise en service du nouveau groupe scolaire en septembre 2024, qui comprendra une nouvelle cuisine centrale redimensionnée.

La Commission d'Appel d'Offres Adaptée a émis un avis favorable concernant cet avenant que le conseil a approuvé.

CONVENTION DE PARTENARIAT - PROGRAMME EQUILIBRE PREVENTION DE LA CHUTE ET AUTONOMIE

Le programme MACVIA ECPA "Equilibre et Prévention de la chute pour améliorer l'autonomie des personnes âgées" a été développé par le Centre Régional Equilibre et Prévention de la Chute (CREPC) et labellisé par la Commission Européenne. Il a pour objectif d'améliorer l'autonomie fonctionnelle et l'équilibre des personnes de plus de 65 ans dans le but de réduire les hospitalisations pour chute dans les villes associées au programme. Il permet de répondre aux besoins de la population âgée en perte d'autonomie et à la volonté de la commune d'assurer à ses concitoyens une qualité de vie le plus longtemps possible. Une convention entre la Commune, le CHRU de Montpellier, l'Université de Montpellier / UFR STAPS et l'Association FEPCAS permet la mise en œuvre de ce programme et définit le rôle de chacun.

Le Conseil a autorisé la signature de cette convention et le lancement des actions correspondantes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOÛT 2022 (extrait)

INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Suite aux démissions de Monsieur Olivier CARNET le 20 juillet 2022 et de Madame Danièle PEREZ le 4 août 2022, Monsieur Serge PRIVAT est installé en qualité de conseiller municipal.

MODIFICATION DES TARIFS DU SECTEUR PERISCOLAIRE, ANIMATION ET RESTAURATION SCOLAIRE

Une démarche de refonte globale de la tarification des accueils de loisirs et restauration scolaires et périscolaires et participation financière aux séjours a été lancée. Après plusieurs échanges avec les représentants des parents d'élèves, nous avons abouti à de nouvelles grilles de tarification. A leur demande, il n'a pas été procédé à un changement du nombre de tranches tarifaires, qui restent identiques.

RISQUES PROFESSIONNELS : CONVENTION AVEC LE CDG34

Le conseil municipal a décidé que le CDG 34 assurera la mission permettant de soutenir la collectivité dans la mise en œuvre de sa démarche de prévention des risques professionnels afin d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents.

RAPPORT ANNUEL 2020 DU SYNDICAT DU BAS LANGUEDOC

Le Conseil a pris acte de la communication de ce rapport annuel 2020 concernant le prix et la qualité des services publics de l'eau potable.

RAPPORTS DES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC 3M

Le Conseil a pris acte de la communication des rapports annuels 2021.

Jeudi 06/10 > 14h30

Centre Victor Hugo
Semaine Bleue
Municipalité
Goûter spectacle offert aux seniors et animé par L'Echo 2 Voix (duo de variétés d'hier et d'aujourd'hui)
Inscriptions en mairie jusqu'au 04/10
■ **04 67 85 00 11**
mairie@ville-cournonterral.fr

Vend. 07/10 > 19h30

Salle du Peuple
Conférence Spectacle
Municipalité
"C'est quoi la danse contemporaine ?"
Conférence mouvementée pour ados et adultes par la Compagnie Roberte et Robert // Gratuit
■ **www.roberteetrobert.com**

Vend. 07/10 >19h30

Bergerie Communale
Repas automnal
Cournon Terra d'Oc
Repas 17 € animé par La Goulante
■ **Cournon Terra d'Oc**

Sam. 08/10 > 9h/13h

RDV Vigne du Parc
Nettoyage citoyen
Municipalité
Sacs fournis par la municipalité. Nécessité de venir avec ses gants. Verre de l'amitié offert par la collectivité aux participants à l'issue du nettoyage. Venez nombreux !
■ **04 67 85 00 11**

Sam. 08/10 > 14h

Centre Victor Hugo
Coupe Occitanie Boxe anglaise
Boxing Club Cournonterral
15 combats // Entrée 5 €
■ **06 99 39 61 75 // 06 26 57 99 43**

Dim. 09/10 > 8h/14h

Esplanade Jean Moulin
Vide-grenier
Amicale des Sapeurs-Pompiers
Emplacement 5 € // Buvette // Restauration // Jeux gonflables pour enfants // Démos de véhicules et d'équipements par les pompiers
■ **06 37 15 71 81 // 06 45 01 93 31**

Dim. 09/10 > 18h

Chapelle des Pénitents
Récital
"Un joli courant d'air" de Véronique Merveille (auteure, compositrice)
■ **www.veronique-merveille.com**

Sam. 15/10 > 16h30

Parking du Centre Victor Hugo
Spectacle plein air gratuit
Municipalité
"Rotofil" programmé par L'Atelline Avec la Cie Les Armoires Pleines
Réservations conseillées
■ **www.latelline.org/rotofil-4**

Vend. 21/10 > 18h30

Médiathèque Municipale
Soirée Jeux de Société
Municipalité
Soirée familiale sur réservation
■ **06 74 37 33 11 // 04 67 85 60 59**
mediatheque@ville-cournonterral.fr

REPAS DES AINES : BULLETIN D'INSCRIPTION

Les membres du C.C.A.S sont heureux de vous inviter au traditionnel repas des aînés.

Samedi 17 décembre 2022 // 12h - Centre Victor Hugo

Pour vous inscrire, vous devez être âgé(e) de 70 ans et plus.

Remettre ce coupon au C.C.A.S ou en Mairie avant le 15/11/2022

(C.C.A.S : 104 Esplanade Hélios // Mairie : 12 avenue Armand Daney)
Un bon de réservation à présenter le jour du repas vous sera remis.

Monsieur (nom, prénom) ..... Age .....

Madame (nom, prénom) ..... Age .....

Adresse .....

Tél. fixe ..... Tél. Mobile .....

Nombre de participant(s) au repas [votre conjoint(e) est bienvenu(e) quel que soit son âge] : ☐ 1 ☐ 2

Recevoir un goûter à domicile (Uniquement pour raison de santé) : ☐ 1 pers. ☐ 2 pers.

Renseignements au 04 67 85 60 55 ou 04 67 85 00 11 - ccas@ville-cournonterral.fr

Sam. 22/10 > 9h30/12h30

Esplanade Jean Moulin
Rencontre/Débat avec des sportifs de haut niveau
Montpellier 3 M et Municipalité (voir p. 14)

Sam. 22/10 > 20h30

Chapelle des Pénitents
Théâtre
Les Amis de la Chapelle
Par la Compagnie ExcèThéâtre
■ **06 16 06 51 91 // 07 77 70 25 05**
penitent.cournonterral@gmail.com

Merc. 02/11 > 9h/17h30

Esplanade Jean Moulin
Mammobile
AMHDCS
Dépistage du cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans
■ **04 67 61 15 05**
amhdcs@mammobile.com
www.mammobile.com

Sam. 05/11 > 8h/13h

Place Pierre Viala
Marché d'Halloween
Municipalité
■ **04 67 85 00 11**

Vend. 11/11 > 11h15

RDV Place Pierre Viala
Cérémonie
Municipalité
Commémoration de l'armistice de la 1re guerre mondiale et inauguration du monument aux morts d'Aïn-el-Turck restauré.
■ **04 67 85 00 11**

Sam. 12/11 > 14h

Esplanade Jean Moulin
18e Nuit des Cévènnes
Rétro Rallye 34
Exposition de voitures anciennes suivie d'une randonnée touristique.
■ **06 83 25 78 95**
retrorallye34660@gmail.com

Vend. 18/11 > 18h30

Médiathèque Municipale
Conférence parentalité
Municipalité
"Les écrans, comment gérer ?" avec Stéphie Marius Leprince, psychologue
Sur réservation
■ **06 74 37 33 11 // 04 67 85 60 59**
mediatheque@ville-cournonterral.fr

Sam. 19/11 > 19h30

Salle du Peuple
Spectacle humoristique
C.C.A.S de la commune
"One Woman Sit-Up Show", sur le thème de la sensibilisation au handicap, écrit et joué par Stef Binon et mis en scène par Amélie Zaroukian
■ **04 67 85 60 55**
ccas@ville-cournonterral.fr

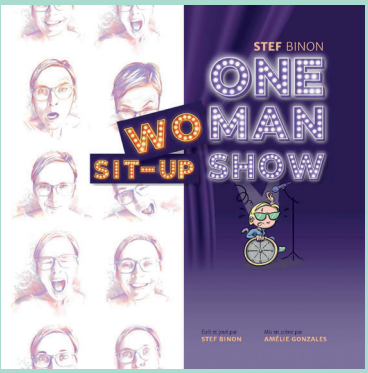

Sam. 26/11 > 18h

Eglise St Pierre
Centre Victor Hugo
Fête de la Ste Cécile
Réveil Cournonterralais
Défilé dans les rues suivi d'un concert en l'église St Pierre puis d'un repas dansant (sur réservation) au Centre Victor Hugo.
■ **06 86 80 27 44**
claude.miecamp@neuf.fr

Vend. 02/12 > 18h30

Médiathèque Municipale
Conférence parentalité
Municipalité
"Sommes-nous Dys ? Quel accompagnement ?" avec Sophie Pascual, psychologue/kinésiologue
Sur réservation
■ **06 74 37 33 11 // 04 67 85 60 59**
mediatheque@ville-cournonterral.fr

Sam. 03/12 > 20h30

Salle du Peuple
Théâtre d'improvisation
Municipalité
Solo d'impro théâtrale burlesque par Bruno Such // Tout public // Gratuit
■ **www.compagnielesextant.com**

Mercredi 07/12 > 18h30 et 20h30

Salle du Peuple
Ciné Cournon
Municipalité (voir p. 17)

Vend. 09/12 > 18h

Médiathèque Municipale
Spectacle de magie
Municipalité
"Planète aux bonbons" (dès 6 ans)
Sur réservation (places limitées)
■ **06 74 37 33 11 // 04 67 85 60 59**
mediatheque@ville-cournonterral.fr

Sam. 10/12 > 8h/17h

Place Pierre Viala
Festivités de Noël
Municipalité (voir p. 44)

Sam. 10/12 > 10h/18h

Chapelle des Pénitents
Salon Artistique de Noël
Les Amis de la Chapelle
Vente de créations d'artistes locaux + 2 temps musicaux
■ **06 16 06 51 91 // 07 77 70 25 05**
penitent.cournonterral@gmail.com

Sam. 17/12 > 12h

Centre Victor Hugo
Repas des Aînés
C.C.A.S de la commune (voir ci-contre)

Sam. 17/12 > 10h et 18h

Temple et Vigne du Parc
Festivités de Noël
Municipalité (voir p. 44)

Plus d'infos ? Dernières actualités ? Consultez l'Agenda du site de la ville :

Festivités de fin d'année

organisées par la Ville

Samedi 10 Décembre

8h/17h : Marché de Noël

Place Pierre Viala // Place de l'Eglise

De nombreux exposants pour toutes sortes d'idées cadeaux.

15h : Spectacle pour tous "Quand ça fait mouche"

Temple (Place André Passet)

17h : Animation musicale // Tribus Lupis

Place Pierre Viala

Samedi 17 Décembre

10h/11h30 : Visite du Père Noël et ses lutins

Place Pierre Viala // Place de l'Eglise

Photos avec le Père Noël // Distribution de friandises // Exposition des desssins des enfants

15h : Spectacle de ventriloquie pour enfant

Temple (Place André Passet)

16h30 : Retraite aux flambeaux

Départ Place Pierre Viala

18h : Feu d'artifice

Vigne du Parc

Concert du Nouvel An : 1re quinzaine de janvier